

30<sup>e</sup> SOMMET DE LA LIGUE ARABE :  
**Bensalah réaffirme depuis Tunis l'impératif d'introduire de «profondes réformes» à la Ligue arabe**

P. 14

DÉCLARATION DE TUNIS:  
**La réalisation de la paix au Moyen-Orient passe par «un règlement global et juste» de la question palestinienne**

P. 14

## PRÉSIDENTE

# Le Président Bouteflika démissionnera avant le 28 avril prochain

*Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, démissionnera "avant le 28 avril prochain", date de la fin de son mandat électif, mais il devrait prendre d'importantes mesures pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions de l'Etat durant la période de transition", a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.*

P. 24



### GOVERNEMENT

**Les nouveaux ministres prennent leurs fonctions**

P.p 4-5

### DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À ALGER :

**Entrée en service de la nouvelle station de pompage de Hydra avant le mois de Ramadhan**

P. 24

### JUSTICE

**Des enquêtes sur des faits de corruption et interdiction de sortie à l'étranger (Parquet)**

P. 24

### SANTÉ

#### MINCEUR

**Six (6) conseils pour dompter vos envies de sucre**

P.p 12-13

### FOOTBALL

#### JEUX OLYMPIQUES 2020 - QUALIFICATIONS :

**La sélection algérienne en stage de préparation à Blida**

*La sélection algérienne (seniors/dames) de football a entamé dimanche, au Cercle Régional de Blida, un stage de préparation, en vue de la double confrontation contre le Tchad, dans le cadre des qualifications aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).*

P. 22

### FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :

**Près de la moitié des fonds injectés dans l'économie (Banque d'Algérie)**

P. 5

### MDN

#### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**2 terroristes se rendent à Tamanrasset, 3 éléments de soutien au terrorisme arrêtés à Oran**

P. 24

## MINISTÈRE DU COMMERCE Réunion de coordination en prévision du Ramadhan

Le ministère du Commerce, a organisé hier, une réunion de coordination qui a regroupé le secrétariat général de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCAA) et les représentants des associations nationales de protection de consommateurs.



## Horaire des prières

Mardi 26 Radjeb 1440

Fajr	04:56
Dohr	12:52
Asr	16:27
Maghreb	19:15
Isha	20:37



## TLEMCCEN Célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme



A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui coïncide avec le 2 avril, l'association autisme de la wilaya de Tlemcen (AAT), organise ce matin, au siège de l'association, une cérémonie pour marquer l'événement. Au programme de cette journée : Rencontre d'information sur l'autisme durant lequel des spécialistes, universitaires et représentants du mouvement associatif, interviendront sur le sujet. Des cadeaux symboliques seront également remis aux enfants.

## DGF Atelier sur l'organisation du suivi de mise en œuvre des objectifs de développement durable



La Direction générale des forêts (DGF), organise jusqu'au 3 avril, à l'École nationale des forêts (ENAF) de Batna, un atelier de formation portant sur «L'organisation du suivi de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 par le Sous-secteur des Forêts en relation avec la Stratégie forestière».

## MASCARA Lancement d'un projet de protection des gazelles de montagne

La zone de préservation de la reproduction du gibier de la wilaya de Mascara a lancé un projet de protection de la gazelle des zones montagneuses locales, une espèce menacée. Un projet de protection et de reproduction de la gazelle des zones montagneuses a été entamé dans la zone montagneuse Moulay Smaïl dans la daïra d'Og-gaz (Mascara), par l'introduction d'échantillons de cette espèce animale provenant de la réserve de chasse de la wilaya de Tlemcen. Le responsable a ajouté que des espaces ouverts et d'autres fermés ont été créés sur une surface totale de 600 hectares au niveau de la forêt de Moulay Ismaïl, dans le cadre de ce projet qui est géré par des vétérinaires et des cadres spécialisés.



## GALERIE AÏCHA HADDAD Exposition de Fayçal Barket

La galerie d'art Aïcha-Haddad, abrite jusqu'au 7 avril, une exposition de l'artiste Fayçal Barket. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture.



## Météo



	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	21°	11°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	19°	12°
Tamanrasset	32°	16°

## MARDI AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Vernissage de l'exposition de Brahim Rezki

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise le 5 au 16 avril, au complexe culturel Abdelwahab-Salim de Chenoua, une exposition d'art plastique de l'artiste Brahim Rezki. Le vernissage aura lieu mardi à 14h.



## SOUK AHRAS Des efforts déployés pour développer la plantation des cerisiers

Des efforts sont déployés par les services de la conservation des forêts et du secteur agricole de la wilaya de Souk Ahras, pour développer la plantation des cerisiers et l'extension de ses surfaces, a-t-on appris hier auprès de la conservation des forêts. La wilaya de Souk Ahras a bénéficié au titre du fonds national de développement rural d'un montant financier estimé à 50 millions DA pour la réalisation de plusieurs opérations de plantation de cerisiers à travers les périmètres de Karia et de Melz relevant de la localité d'Ouled Idriss, a précisé le chef du service de l'extension des patrimoines, des études et des programmes de la conservation des forêts, Mohamed Zine. "Jusqu'à la fin du mois de mars dernier, 1.288 cerisiers ont été mis en terre sur les 14.000 programmés à la plantation au début du mois de septembre prochain dont l'opération comprendra nombreuses variétés d'arbres fruitiers dont le cerisier, le pommier, le figuier et l'olivier", selon le même responsable. De leur côté, les responsables de la direction des services agricoles (DSA) ont indiqué que les actions de plantation de cerisiers ont ciblé dans la première phase une superficie de 420 hectares, afin de créer un pôle agricole de production de cerisiers demandé sur le marché local permettant de fournir des postes permanents estimés à environ 1.000 emplois directs.



## TR KATEB YACINE Spectacle de clown

La Direction de la culture de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h30, au théâtre régional Kateb Yacine, un spectacle de clown pour enfants assuré par Kouki et Kimous (Brahim et Mohamed).



## 10<sup>È</sup> FESTIVAL CULTUREL «LIRE EN FÊTE»

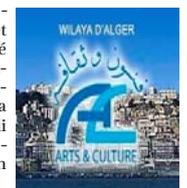
## La caravane culturelle fait escale à Azzefoun



Dans le cadre du programme d'activités de la 10<sup>È</sup> édition du festival culturel «Lire en fête», la bibliothèque communale d'Azzefoun, abrite aujourd'hui, une exposition, vente-dédicace avec la maison d'édition «La pensée» et rencontre littéraire au profit des enfants.

## ARTS ET CULTURE La caravane culturelle et récréative fait escale à Delly Ibrahim

A l'occasion des vacances scolaires, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a lancé une caravane culturelle et récréative qui sillonnera plusieurs communes de la capitale. A cet effet, la caravane fera escale cet après-midi à partir de 15h, au niveau de l'espace de jeux "El Kherroub" à Aïn Allah (Delly Ibrahim).



## CET APRÈS-MIDI À L'INSEG Conférence sur «Les enjeux stratégiques de l'activité d'assurance»



L'Institut national d'études de stratégie globale (INSEG), organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur «Les enjeux stratégiques de l'activité d'assurance en Algérie», animée par M. Nacer Sais, PDG de la Société algérienne des assurances (SAA).

# Liste des membres du nouveau gouvernement conduit par M. Bedoui

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé ce dimanche les membres du nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre, Nouredine Bedoui, indique un communiqué de la présidence de la République dont voici le texte intégral : "Conformément à l'article 93 de la Constitution et après consultation du Premier ministre, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, Ministre de la Défense nationale, a nommé ce jour, les membres du Gouvernement dont la liste se présente comme suit :



En outre, conformément à l'article 92 alinéa 6 de la Constitution, Monsieur le Président de la République a également nommé ce jour, M. Ahmed Noui, ministre, secrétaire général du gouvernement.

Mesdames et Messieurs :

- Nouredine Bedoui: Premier ministre.
- Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah: vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire.
- Sabri Boukadoum: Ministre des Affaires étrangères.
- Salaheddine Dahmoune: Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.
- Slimane Brahmi: ministre de la Justice, garde des Sceaux.
- Mohamed Loukal: ministre des Finances.
- Mohamed Arkab: ministre de l'Energie.
- Tayeb Zitouni: ministre des Moudjahidine.
- Youcef Belmehdi: ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
- Abdelhakim Belabed: ministre de l'Education nationale.
- Bouzid Tayeb: ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Moussa Dada: ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
- Meriem Merdaci: ministre de la Culture.
- Houda Imane Feraoun: ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.
- Raouf Bernaoui: ministre de la Jeunesse et des Sports. -Ghania Eddalia : ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme
- Djamilia Tamazirt : ministre de l'Industrie et des Mines
- Cherif Omari: ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche
- Kamel Beldjoud : ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
- Saïd Djellab : ministre du Commerce
- Hassane Rabhi: ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement
- Mustapha Kouraba : ministre des Travaux publics et des Transports
- Ali Hamam : ministre des Ressources en eau
- Abdelkader Benmessaoud : ministre du Tourisme et de l'Artisanat
- Mohamed Miraoui : ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière
- Hassan Tidjani Haddam : ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- Fethi Khouil: ministre des Relations avec le Parlement
- Fatma Zohra Zerouati : ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables.

## Youcef Belmehdi prend ses fonctions à la tête du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs

Youcef Belmehdi a pris ses fonctions, hier à Alger, à la tête du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en remplacement de Mohamed Aïssa. Dans une déclaration lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, le ministre a salué "les efforts consentis par M. Mohamed Aïssa au service du secteur", s'engageant à "ne ménager aucun effort

pour l'Algérie, avec la collaboration de tous les cadres et fonctionnaires du ministère, et ce au service de la religion et de la patrie".

Né en 1963 à M'sila, M. Belmehdi est titulaire d'un doctorat de l'université d'Alger. Le ministre, qui a occupé plusieurs postes dans le secteur des Affaires religieuses, a été sous-directeur du

Hadj et de la Omra, directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique, professeur universitaire à la Faculté des sciences islamiques et maître-assistant à la Faculté de droit à l'université de M'sila. Depuis 2016, le ministre a occupé le poste de Secrétaire général de la Ligue des Oulémas, précepteurs et imams du Sahel (LOPIS).

## JEUNESSE ET SPORTS :

### Le nouveau ministre, Raouf Salim Bernaoui, prend ses fonctions

Le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a pris hier à Alger ses nouvelles fonctions en remplacement de Mohamed Hattab, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère. "En tant que président d'une association sportive sous l'égide de Mohamed Hattab, je voudrais le remercier pour tout le travail qu'il a accompli en une année à la tête de ce département très sensible. La chose la plus importante, c'est le retour à la sérénité durant cette période.

J'espère continuer sur la même lancée mais avec l'aide de tous les acteurs du secteur de la jeunesse et des sports", a indiqué Bernaoui. Le nouveau ministre a exprimé sa reconnaissance en

vers le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et au Premier ministre, Nouredine Bedoui, pour la confiance placée dans sa personne et sa volonté de poursuivre le travail initié par son prédécesseur. Mohamed Hattab a remercié également le président de la République pour la confiance dont il a été investi, tout en souhaitant beaucoup de succès au nouveau ministre dans l'accomplissement de ses missions.

"C'était une mission difficile mais en même temps enrichissante à travers les différents projets réalisés ou sont en cours de réalisation à l'échelle nationale. Nous avons choisi la gestion participative avec tous les acteurs du secteur de la jeunesse et des sports. La moralisation

du secteur est primordiale pour répondre aux attentes de la jeunesse algérienne. Nous avons des compétences non négligeables en matière de gestion des infrastructures sportives et juvéniles", a dit Mohamed Hattab. Pour le désormais ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, "le secteur a pris une autre tournure à travers l'organisation des états généraux du sport et de la jeunesse, une expérience très bénéfique pour les responsables du secteur qui ont commencé à tracer une feuille de route à partir des recommandations prises lors de ces deux rendez-vous". "J'espère que mon successeur fera exécuter les recommandations prises lors des assises sur le sport et la jeunesse. L'Algérie a besoin des

ses enfants et c'est pour cela que nous devons unifier nos efforts pour faire avancer les choses", a-t-il dit.

Le nouveau premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports est un ancien escrimeur du MC Alger et de l'équipe nationale, représentant les couleurs de l'Algérie aux Jeux Olympiques (JO) de 1996 à Atlanta (Etats-Unis) et 2004 à Athènes (Grèce). Né le 11 novembre 1975 à Alger, Bernaoui occupait le poste de président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) depuis 2013 et celui de membre du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), chargé de la Commission éducation et culture. Il a été désigné chef de la délégation algérienne aux JO de Tokyo-2020.

## M. Rabehi prend ses fonctions à la tête du ministère de la Communication

Le nouveau ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a pris ses fonctions hier en remplacement de Djamel Kaouane.

Dans une déclaration lors de la cérémonie de passation de consignes organisée au siège du ministère, en présence des cadres de son département et des directeurs des médias publics, M. Rabehi s'est engagé à "ne ménager aucun effort pour être à la hauteur des défis, notamment en cette période qui exige des cadres du secteur de la Communication davantage d'efforts, d'efficacité et d'engagement" car, a-t-il dit, il s'agit de "répondre aux attentes des citoyens en matière d'information et de communication".

Affirmant qu'il s'agit d'un secteur "important", le ministre s'est engagé à "travailler pour la stabilité et le développement social et économique du pays". De son côté, M. Kaouane a "félicité" son successeur et lui a souhaité "beaucoup de réussite". M. Rabehi a occupé plusieurs postes au sein du ministère des Affaires étrangères dont celui de secrétaire général et d'ambassadeur au Ghana et en Chine.

## M. Arkab prend ses fonctions de ministre de l'Energie

M. Mohamed Arkab a pris hier ses fonctions de ministre de l'Energie, en remplacement de M. Mustapha Guittouni.

Tenue au siège du ministère, la cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée en présence de plusieurs responsables et cadres du secteur de l'Energie. M. Arkab qui occupait le poste de P-dg de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a été nommé dimanche dernier ministre de l'Energie par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans un nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre, Nouredine Bedoui.

Ingénieur d'Etat en mécanique, option sciences énergétiques, M. Arkab est également titulaire d'un MBA en administration des affaires. Il a rejoint la société de montage industriel ETTERKIB en septembre 1990. Il y a occupé divers postes de responsabilités : responsable d'ouvrage mécanique (de septembre 1990 à mars 1992), ensuite directeur de chantier (d'avril 1992 à janvier 1997), puis directeur de site (de février 1997 à octobre 2003).

En novembre 2003, il est promu directeur de travaux à ETTERKIB, responsable de la réalisation de l'ensemble des projets de centrales électriques et des projets industriels, et ce jusqu'à juin 2006, date à laquelle il a été nommé P-dg de cette société. Depuis septembre 2010, M. Arkab a occupé le poste de P-dg de la Compagnie de l'Engineering de l'Electricité et du Gaz (CEEG), filiale du Groupe Sonelgaz, chargé par mandat de la réalisation de l'ensemble du programme de développement des filiales métiers du Groupe Sonelgaz. En août 2017, il a été nommé P-dg de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Né le 19 février 1966 à Hussein-Dey (Alger), M. Arkab est marié et père de trois enfants.

## M. Miraoui prend ses fonctions à la tête du ministère de la Santé

M. Mohamed Miraoui a pris hier ses fonctions à la tête du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en remplacement de M. Mokhtar Hasbellaoui. Lors de la cérémonie d'installation, M. Miraoui a déclaré qu'il 'ne ménagera aucun effort pour la promotion des services de santé et la consécration du droit du citoyen à la santé', présentant à cette occasion ses remerciements à M. Hasbellaoui pour 'tous les efforts consentis ces deux dernières années pour le développement du secteur de la santé'.

Le nouveau ministre a appelé tous les cadres du secteur à 'intensifier les efforts et à assurer toutes les conditions permettant d'atteindre un système de santé répondant aux besoins des citoyens'.

Né en 1963, M. Miraoui, titulaire d'un doctorat en Médecine, occupait auparavant le poste de directeur de la santé de la wilaya d'Alger, et avant cela celui de directeur de la santé de la wilaya de Relizane.

## Tidjani Hassan Haddam prend ses fonctions à la tête du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

M. Tidjani Hassan Haddam a pris ses fonctions, hier, à la tête du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en remplacement de M. Mourad Zemali, suite à l'installation des nouveaux membres du gouvernement conduit par le Premier ministre, Noureddine Bedoui. Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation, M. Haddam a affirmé qu'il ne ménagerait aucun effort pour le développement du secteur et la poursuite des efforts consentis par ses prédécesseurs, en collaboration avec tous les cadres du secteur. A cette occasion, M. Haddam a invité les cadres du secteur 'à intensifier les efforts et à continuer à assurer le service public, de même que le bon fonctionnement des institutions et organes relevant du secteur, notamment en cette phase sensible que traverse le pays', soulignant que 'la réalisation des objectifs tracés exige la coordination des efforts de tous les cadres du secteur dans le cadre d'un esprit de travail collectif'.

M. Tidjani Hassan Haddam avait occupé auparavant le poste de Directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNB), puis Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). **APB**

## Djamila Tamazirt prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Industrie et des mines

La nouvelle ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, a pris hier à Alger ses nouvelles fonctions, en remplacement de M. Youcef Yousfi, lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée au ministère de l'Industrie et des Mines en présence des cadres du secteur.

La nouvelle ministre Djamila Tamazirt a exprimé sa reconnaissance pour la confiance du gouvernement placée en sa personne, en la nommant à la tête du secteur qu'elle a qualifié de 'stratégique'.

Elle a salué les efforts de l'ex-ministre, Youcef Yousfi à la tête du secteur et le progrès enregistré dans de nombreux projets. 'Il est clair que beaucoup de chantiers ont été réalisés par le secteur de l'industrie et des mines et je compte sur votre collaboration pour poursuivre les efforts fournis depuis ces dernières années', a-t-elle déclaré à l'adresse des cadres du ministère.

Elle a ajouté que l'industrie était 'le poumon' de l'économie nationale et qu'elle ne ménagerait aucun effort pour mobiliser les capacités internes et externes afin de faire aboutir tous les projets du secteur. De son côté, M. Youcef Yousfi a félicité la nouvelle ministre pour cette nouvelle responsabilité qui lui a été confiée dans ces moments 'difficiles', lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Il a affirmé que les 19 mois passés au sein du secteur étaient riches, passionnants et plein d'activité notamment dans les secteurs de l'industrie mécanique, la sidérurgie, la métallur-

gie, l'industrie du marbre. Il a aussi affirmé que cette période a connu une relance remarquable du secteur minier. Par ailleurs, il a exprimé sa reconnaissance aux cadres du ministère qui lui ont apporté leur soutien et leur contribution dans l'avancement des projets du secteur, tout en leur demandant de poursuivre le travail avec la nouvelle ministre.

'Je crois que nous avons accompli ensemble un travail passionnant et nous devons continuer. Aussi je demande à tout qui m'ont apporté leur aide d'apporter ce même soutien à Mme la ministre pour l'aider à accomplir cette noble mission au bé-

néfice de notre pays", a-t-il plaidé. Née le 5 novembre 1956, mère d'un enfant, Mme Tamazirt est titulaire d'un master en management de l'agroalimentaire (2006-2007) de l'institut agronomique de Montpellier (France) et d'une licence en sciences financières obtenue à l'université d'Alger en 1981. Elle a exercé plus de 32 ans dans le secteur industriel public. Elle a occupé, avant sa nomination à la tête du ministère de l'Industrie et des mines au sein du nouveau gouvernement, plusieurs postes au niveau du secteur industriel public, le dernier en date étant P-dg du groupe agroalimentaire public Agrodv.

## M. Belabed prend ses fonctions de ministre de l'Education nationale

M. Abdelhakim Belabed a pris, hier à Alger, ses fonctions de ministre de l'Education nationale, en remplacement de Mme Nouria Benghabrit. Dans sa déclaration lors de la cérémonie de passation de consignes, M. Belabed a salué 'les efforts consentis par Mme Benghabrit au service du secteur', affirmant 'qu'il ne ménagera aucun effort en vue de préserver les acquis réalisés et garantir la stabilité de ce secteur sensible'.

Le ministre a promis de veiller à la préparation des examens scolaires dans des conditions «stables», à travers le traitement des dif-

férents dossiers socioprofessionnels des travailleurs du secteur», formant le vœu «d'être à la hauteur de la confiance dont le président de la République, Abdelaziz Bouteflika l'a investie». Il a appelé, à cette occasion, «les cadres du secteur à resserrer les rangs et à œuvrer, sans relâche, pour assurer le bon fonctionnement de ce secteur et les prochains rendez-vous».

Né en 1964, M. Belabed est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique, obtenu en 1988, année où il entame une carrière d'enseignant ingénieur. Le ministre

occupe ensuite plusieurs postes dans ce secteur, dont Chef de cabinet du ministre et directeur d'études et conseiller, avant sa nomination au poste de secrétaire général du ministère de l'Education en 2015.

Il a également occupé les postes de directeur central au ministère, directeur de développement des ressources pédagogiques et didactiques, après avoir occupé les postes de directeur de l'Education de la wilaya d'Alger et de directeur de l'office national d'Alphabétisation et d'Enseignement des adultes (ONAEA)

## M. Hamam prend ses fonctions à la tête du ministère des Ressources en eau

Le nouveau ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a pris, hier, ses fonctions à la tête de ce département ministériel en remplacement de M. Hocine Necib. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, le nouveau ministre a exprimé sa détermination à 'poursuivre la marche sur la voie des réalisations accomplies par le secteur», se disant conscient de la grande responsabilité qui lui in-

combe.

De son côté, M. Necib a estimé que la passation des pouvoirs se fera «sans aucune difficulté», car le nouveau ministre «est un enfant du secteur et le connaît très bien». Il a rappelé, en outre, «les défis» complexes que connaît le secteur notamment à la lumière des changements climatiques, à l'origine du stress hydrique et des inondations. M. Necib a, également, évoqué «le

développement» qu'a connu le secteur, en dépit des difficultés financières que vit le pays, ajoutant que le secteur «a été placé parmi les secteurs prioritaires ayant bénéficié de programmes considérables». Concernant le bilan du secteur, M. Necib a estimé que «les indicateurs du secteur sont tous positifs. Il suffit juste de poursuivre le travail», a-t-il ajouté. Né le 13 mars 1957 dans la wilaya de Khen-

chela, M. Hamam, ingénieur d'Etat en hydraulique, a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur en 1983, où il a occupé plusieurs postes de responsabilités. Il a été désigné Directeur de l'Hydraulique dans les wilayas de Biskra (1999/2003), de Annaba (2003/2010) et de Setif (2010/2011), puis Directeur des ressources en eaux des wilayas de Constantine (2011/2017) et de Bejaia (2017/2019).

## Meriem Merdaci prend ses fonctions à la tête du ministère de la Culture

Meriem Merdaci a pris hier ses fonctions à la tête du ministère de la Culture, en remplacement de M. Azzedine Mihoubi lors d'une cérémonie d'installation organisée à Alger.

Après avoir présenté ses remerciements au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et au Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour 'la confiance placée dans la jeunesse algérienne', la nouvelle ministre a indiqué que 'les portes du ministère sont ouvertes à tout porteur de projet et à tous les

acteurs culturels'. La ministre de la Culture a également souligné que l'Algérie traverse des 'circonstances particulières propices à une plus grande dynamique culturelle' en Algérie. Pour sa part, le ministre sortant a exprimé sa fierté de voir 'une intellectuelle', qui a entrepris dans le domaine de la Culture arriver à la tête du ministère de la Culture.

Née en 1983, Meriem Merdaci est titulaire d'une licence en information et communication et d'un Master en histoire. Après avoir

travaillé en tant que journaliste dans la presse écrite, elle crée en 2008 à Constantine la maison d'édition 'Les éditions du champs libre'.

La nouvelle ministre a tenu à préciser que les activités de sa maison d'édition seront gelées pendant toute la durée de son mandat à la tête du ministère de la Culture. Meriem Merdaci a fait son entrée dans le gouvernement de Noureddine Bedoui à la faveur d'un remaniement ministériel intervenu dimanche.

## Le mouvement El-Bina salue l'appel du MDN à l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution

Le Mouvement El-Binaa El-Watani a salué, hier, l'appel lancé par le ministère de la Défense nationale (MDN) à l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution qui permettent de contribuer à trouver une sortie de la crise politique que vit le pays, appelant à l'approfondissement du dialogue et de la concertation entre les différentes franges de la société.

L'instance de coordination élargie du mouvement El-Bina a qualifié, dans ce cadre, l'appel du MDN à l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution

de contribution devant permettre au pays de sortir de la crise politique et de pas important à même de consacrer la souveraineté du peuple dans le cadre des solutions constitutionnelles', affirmant que cet appel intervient 'en réponse aux revendications légitimes du peuple à exclure des noms et des entités'. A cette occasion, le mouvement a réitéré son appel à l'approfondissement du dialogue et de la concertation entre les différentes franges de la société, à la vigilance et à la sauvegarde du caractère pacifique du mouvement populaire, met-

tant en valeur 'la cohésion nationale' et mettant en garde contre toute tentative menaçant l'Armée nationale populaire (ANP) qui demeurera 'le rempart de la sécurité nationale et le défenseur du système républicain'.

'Face à l'intransigence du pouvoir qui n'a pas répondu aux revendications du mouvement populaire', le Mouvement El-Binaa affirme sa position constante en faveur du mouvement populaire pour un réel changement. Il a estimé, dans ce sens, que la poursuite des manifestations contre la régénération du sys-

tème était le seul moyen permettant de garantir ses revendications pour l'édification d'une nouvelle Algérie. La même formation politique a appelé à la consécration de la souveraineté du peuple à travers le retour 'urgent au processus électoral avec des amendements juridiques sous la supervision d'une instance indépendante garantissant l'intégrité et la transparence des élections'. Le parti a réitéré, enfin, son rejet de toute ingérence étrangère, quelle qu'en soit la forme.

## FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL: Près de la moitié des fonds injectée dans l'économie (Banque d'Algérie)

Sur les 6.556,2 milliards de DA (mds DA), mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3.114,4 mds de DA ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié, selon une note de la Banque obtenue par l'APS.

Selon la note qui fait le point sur la mise en œuvre de ce financement et apporte des éclairages sur la conduite de la politique monétaire, un solde de 945,1 mds de DA est abrité au compte de Trésor auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie.

Un montant de 656,7 mds de DA est logé dans le compte du Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un montant de 1.830 mds de DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments.

Sur l'encours global mobilisé (les 6.556,2 mds de DA), un montant de 2.470 mds DA a servi au financement du déficit du Trésor, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la BA.

Un montant de 1.813 mds DA, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance.

En outre, 500 mds DA ont été destinés à la Caisse nationale de retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la CNAS.

Selon la même source, ce financement a permis également, poursuit la BA, d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1.773,2 mds de DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants.

Revenant sur les facteurs ayant présidé à l'avènement de ce mode extrême de financement de l'économie, la BA rappelle, dans sa note, que « la chute brutale des prix du pétrole, à partir de la mi-2014, avait fortement impacté les finances publiques, entraînant l'érosion rapide de l'importante épargne budgétaire accumulée sur plusieurs années, ainsi que la suspension de plusieurs projets publics en cours de réalisation ».

### Nécessité d'avoir un appétit effectif pour les crédits bancaires

« En situation de rareté de sources de financements alternatifs, le financement extérieur étant exclu et face aux pressions croissantes sur les finances publiques, certains experts, faisant partie d'une « task force », installée auprès de la Primature, dans une note datée d'avril 2017 et intitulée « le financement de l'économie : écueils et solutions possibles », avaient recommandé, avec insistance, comme une des solutions, face à la détérioration de la liquidité bancaire et aux difficultés de financement de l'économie, le recours au financement dit non conventionnel (planche à billets) », rappelle la BA.

Présentée à la BA en mai 2017 pour analyse et avis, la note de ces experts avait fait l'objet d'observations et de commentaires de la Banque qui estimait « qu'en Algérie, la situation est loin de présenter des similarités avec les cas exposés dans la note (Etats-Unis, Europe, Japon) qui seraient susceptibles de justifier le recours au financement non conventionnel, dans notre Pays ».

« Les instruments conventionnels de politique monétaire n'ont pas atteint leurs limites. A ce stade, les banques ne présentent au refinancement, par la Banque d'Algérie, (opérations d'open market et réescompte) que des titres publics. La matérialisation de l'importante part d'effets privés qu'elles détiennent dans leurs portefeuilles leur permettrait de disposer

de liquidités substantielles, via le refinancement de ces effets, auprès de la Banque d'Algérie », lit-on encore dans la note de la BA.

En plus, explique la BA, les taux d'intérêt de la Banque, de réescompte et des opérations d'open market (appelé à être le taux directeur), sont loin d'être proches de zéro. De surcroît, la BA dispose d'une marge en termes de taux de réserves obligatoires et l'utilisation de cette marge est tributaire d'un certain nombre de conditions.

En particulier, « il est important de s'assurer que les liquidités bancaires qui seraient libérées par une baisse du taux de la réserve obligatoire servent effectivement au financement de l'économie », fait remarquer la BA. Pour cela, « il est nécessaire qu'il y ait un appétit effectif auprès des opérateurs économiques pour les crédits bancaires, notamment d'investissement », soutient-elle.

Toutefois, « l'activité économique étant encore fortement dépendante de la dépense publique, notamment de la dépense d'équipement, cet appétit pourrait, temporairement, faire défaut, compte tenu du contexte actuel difficile qui caractérise les finances publiques », poursuit la BA.

L'autre argument avancé est que la BA « ne peut pas intervenir directement sur le marché primaire des émissions d'obligations du Trésor, via des opérations de quantitative easing ».

Cela reviendrait à créer de la monnaie ex-nihilo (en d'autres termes, recourir à la « planche à billets » pour le financement du déficit du Trésor. Une telle option « risque d'entraîner l'économie dans une spirale inflationniste et de dépréciation de la monnaie nationale, fortement dommageables. Cela explique son exclusion par la loi, qui encadre rigoureusement les avances de la Banque d'Algérie au Trésor », soutient encore la BA. De plus, si une telle option devait être envisagée, « elle irait à l'encontre de la nécessaire consolidation budgétaire, envisagée dans le cadre budgétaire de moyen terme », écrivait la BA.

Pour la Banque des Banques, « il paraît, pour le moins, paradoxal que les auteurs appellent, de leurs vœux, la Banque d'Algérie à recourir à la planche à billets, éminemment inflationniste, et soulignent en même temps que la Banque d'Algérie ne doit pas mettre de l'huile (sur) le feu en alimentant la spirale inflationniste et ne doit pas inonder le marché de liquidités ».

Tout comme il paraît « paradoxal », notait la Banque dans sa réponse aux experts, que les auteurs de la note préconisent le recours au QE, qui, de par l'injection de liquidités qu'il implique, agit à la baisse sur les taux d'intérêt (afin d'encourager l'octroi de crédits et relancer l'activité économique) et que, dans le même temps, conseillent de relever les taux d'intérêt qui plus est, dans un contexte d'inflation élevée. Les auteurs de la note estiment que « le volume maximal de la création monétaire (incluant réescompte, open market et QE) doit être de l'ordre de 1.600 milliards DA, en 2017 ».

Il est à noter que ce niveau d'intervention de la Banque d'Algérie dans le financement de l'économie est quasiment atteint, au cours des cinq premiers mois de cette année, sous la forme de 657 milliards DA de refinancement (réescompte et opérations d'open market) et de 920 milliards de dinars de dividendes versés au Trésor et sans recourir au QE, encore moins dans sa forme de création monétaire sans contrepartie (planche à billets).



Ce niveau pourrait être largement dépassé, pour autant que les banques progressent, en termes de matérialisation des effets privés et distribuent davantage de crédits sains à l'économie (en supposant que la demande de crédits évolue favorablement) », selon la même source.

La Banque d'Algérie avait suggéré, dans sa réponse, entre autres, des démarches alternatives, telle que l'instrumentation, dans la phase intermédiaire, de l'article 53 de l'Ordonnance relative à la monnaie et au crédit, prévoyant la possibilité de placer une partie de ses fonds propres, en titres émis ou garantis par l'Etat. Cette démarche était, par ailleurs, dûment confortée par le versement de dividendes substantiels et prévisibles, au profit du Trésor (610 milliards de DA en 2016, 920 milliards DA en 2017 et 1.000 milliards de DA en 2018).

L'introduction de l'article 45 bis dans l'Ordonnance sur la Monnaie et le Crédit, en 2017, a institué la mise en place du financement monétaire du Trésor, par la Banque d'Algérie, rappelle la BA. Dans cet article, seule la période de mobilisation des fonds a été dûment encadrée, fixée, exceptionnellement, à 5 ans.

« En tout état de cause, la Banque d'Algérie est intervenue, dans ce cadre, en application de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, telle qu'amendée par l'introduction de l'article 45 bis », explique la même source. Face à ce nouveau contexte, la BA, a été amenée à adapter sa politique monétaire et mettre en œuvre l'ensemble des instruments, à disposition, aux fins de pallier les éventuels effets inflationnistes d'un tel financement.

### Ajustement de certains paramètres des instruments

Selon le même document, le principal défi étant de continuer à assurer la stabilité des prix dans un environnement de surplus de liquidités substantiels et persistants, les instruments adéquats pour la gestion de la liquidité, à la disposition de la Banque d'Algérie, ont été mis en œuvre. En effet, le 8 janvier 2018, les opérations de reprise de liquidité ont débuté. Ces opérations s'effectuent sous forme de dépôts à terme à 7 jours. Les montants à absorber sont décidés par la Banque d'Algérie et adjugés à travers des enchères à taux variable avec un taux maximum proche du taux directeur.

De plus, le 15 janvier 2018, au début de la première période de constitution de la réserve obligatoire, la BA a augmenté le taux, de cette dernière, de 4% à 8%, a-t-on précisé. L'utilisation appropriée de ces instruments a permis de stériliser l'excédent de liquidité induit par le programme de financement monétaire. En conséquence, le taux interbancaire sur le marché interbancaire à 7 jours a oscillé autour de 2,5%, un peu en dessous du

taux directeur, comme on pouvait s'y attendre dans un environnement d'excédent de liquidité important, rappelle la Banque centrale. En conséquence, le taux directeur continue de signaler l'orientation de la politique monétaire avec pour objectif le maintien de la stabilité des prix.

Enfin, le Comité des opérations de politique monétaire, à travers des données actualisées du marché monétaire et des indicateurs macro-économiques, avait décidé de « nouvelles mesures, le 22 mai 2018, à savoir une augmentation du taux de la réserve obligatoire de deux cents (200) points de base, le portant de 8 à 10%, une opération de cantonnement partiel de la liquidité, par le biais d'action bilatérale ». Compte tenu des développements macroéconomiques et monétaires, la BA a ajusté, en février 2019, certains paramètres des instruments à sa disposition, rappelle-t-elle dans sa note.

En effet, la liquidité bancaire générée par les facteurs autonomes a enregistré, durant le mois de janvier 2019, une importante augmentation, se situant, au 06 février 2019, à un niveau de près de 2.000 milliards de dinars. L'encours moyen de la liquidité, durant le deuxième semestre de l'année 2018, s'est établi à 1.482 milliards de dinars, avec un maximum de 1.650 milliards de dinars en juillet et un minimum de 1.275 milliards de DA, en septembre 2018. Face à l'objectif de la réserve obligatoire de 1.016 milliards de dinars (avec un taux de 10%), les facteurs autonomes ont généré, à cette date, une réserve excédentaire de près de 1.000 milliards de dinars. Le Comité des Opérations de Politique Monétaire réuni en 14 février 2019, a décidé de relever le taux de la réserve obligatoire à 12%, applicable, à compter du 15 février 2019, aux fins de stériliser le fort accroissement de l'excès de liquidité, observé au cours des deux derniers mois et de s'assurer que le marché interbancaire demeure suffisamment profond. Cela devrait permettre, selon la BA, de maintenir le taux d'intérêt à sept jours, proche du taux directeur de la Banque d'Algérie et de diminuer les coûts liés à l'absorption de l'excédent de liquidité.

Il convient de signaler, qu'à fin février 2019, la liquidité globale des Banques s'établissait à 1.895,6 milliards de DA. Les crédits à l'économie, en 2018, avait atteint un taux de croissance de 13,8%, comparativement à l'exercice 2017, avec un accroissement annuel des financements, en valeur absolue, de 1.223 milliards de DA. Par ailleurs, il est important de souligner que l'inflation sur la période 2017 à ce jour, a connu une évolution maîtrisée. En effet, mesurée par l'indice des prix à la consommation, l'inflation, en moyenne annuelle, est passée de 5,6% en 2017, à 4,3% en 2018 et à 4,1% en février 2019, a indiqué encore la Banque centrale.

## ZONE EURO: L'inflation en baisse, le chômage stable



L'inflation a reculé en mars dans la zone euro, tandis que le chômage est resté stable en février, à son niveau le plus bas depuis 10 ans, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat. Selon les données provisoires, le taux annuel d'inflation a atteint 1,4% en mars, en légère baisse par rapport au taux de 1,5% enregistré le mois précédent.

Ce chiffre est inférieur aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablait sur 1,5%.

Ce taux d'inflation s'éloigne de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE), pour qui une inflation très légèrement inférieure à 2,0% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie.

Autre mauvaise nouvelle: l'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatils) a elle reculé à 0,8% en mars, un chiffre en baisse de 0,2 point par rapport à février.

Eurostat a par ailleurs annoncé lundi que le taux de chômage dans la zone euro est resté stable à 7,8% en février, son niveau le plus faible depuis octobre 2008.

Ce chiffre, identique à celui de janvier, est conforme à ce que prévoient des analystes interrogés par Factset.

Le chômage dans la zone euro n'a cessé de reculer depuis qu'il est repassé en septembre 2016 sous le seuil symbolique de 10,0%.

Il se rapproche du taux moyen d'avant la crise financière de 2007-2008, où il s'établissait à 7,5%. Au pire de la crise de la dette, le chômage avait atteint le taux record de 12,1% en avril, mai et juin 2013 dans la zone euro.

Parmi les 19 pays ayant adopté la monnaie unique, le taux de chômage le plus faible en février a été enregistré en Allemagne (3,1%) et aux Pays-Bas (3,4%).

Les taux les plus élevés ont été relevés en Grèce (18,0% en décembre 2018, dernier chiffre disponible) et en Espagne (13,9%).

Dans les 28 pays de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 6,5% en février, stable par rapport à janvier.

## AUTRICHE: Forte baisse du chômage en mars

Le taux de chômage en Autriche a reculé en mars à 7,4% de la population active, après 8,4% le mois précédent, selon la norme nationale, a annoncé hier le ministère du Travail, une baisse qui obéit à des tendances largement saisonnières.

Le nombre de chômeurs dans ce pays de 8,8 millions d'habitants s'est établi à 368.979 contre 410.355 en mars, en comptant les demandeurs d'emploi suivant une formation.

Sur un an, le taux de chômage recule de 0,6 point. Selon le taux européen harmonisé d'Eurostat, l'Autriche a affiché un taux de chômage de 5% en février (dernier mois disponible), un des plus bas de la zone euro.

La différence entre les chiffres d'Eurostat et ceux du ministère autrichien du Travail s'explique notamment par le fait que l'Autriche compte parmi les chômeurs les personnes en formation ou "sous-employées".

Vendredi, l'institut autrichien de référence Wifo avait abaissé ses prévisions de croissance pour 2019 de 2% à 1,7%.

La conjoncture autrichienne devrait cependant rester plus dynamique que celle de la zone euro où une croissance de 1,3% est prévue en moyenne en 2019, souligne Wifo.

## PÉTROLE: Saudi Aramco est l'entreprise la plus rentable entreprise au monde

Le géant pétrolier saoudien Saudi Aramco, a dévoilé hier pour la première fois ses comptes aux agences de notation dans la perspective d'une émission obligataire, révélant à cette occasion être de loin la plus importante société au monde par le bénéfice.

Saudi Aramco a dégagé un bénéfice net de 111,1 milliards de dollars en 2018, affirme Moody's dans une note.

Soit près de cinq fois plus que celui de la plus grosse des 'majors' du pétrole, l'anglo-néerlandaise Shell (23,4 milliards l'an passé).

Et quasiment le double de celui d'Apple (59,3 milliards pour son exercice décalé 2018), société cotée qui réalise les plus gros bénéfices au monde. Saudi Aramco a dû ouvrir ses comptes pour pouvoir réaliser une émission obligataire destinée à financer une partie de l'acquisition de 70% du groupe de pétrochimie SABIC, pour 69,1 milliards de dollars.

Son bénéfice avant impôts s'est élevé à 224 milliards de dollars en 2018, selon l'agence Fitch, qui a cependant attribué à Aramco une note de crédit stable de A+ car une grande partie des bénéfices est prélevée par le gouvernement saoudien.

Sur la base de ses finances, de ses réserves massives d'hydrocarbures et de ses faibles coûts de production, sa notation autonome aurait été un AA+, sur un pied d'égalité avec les compagnies pétrolières internationales, mais l'Etat saoudien dépend d'Aramco pour environ 70% de ses recettes qui totalisent 260 milliards de dollars. C'est la première fois que le géant pétrolier saoudien ouvre ses



comptes depuis sa nationalisation dans les années 1970. Moody's ne lui attribue également qu'une note de A1 à long-terme en raison de «l'interconnexion étroite» entre le royaume et la société.

L'acquisition des 70% de SABIC au Fonds public d'investissement saoudien (PIF) «se fera par tranches jusqu'en 2021, financées principalement par la trésorerie de Saudi Aramco et complétées par de la dette externe», affirme Moody's.

Fitch a déclaré qu'elle n'attribuerait ses notes aux obligations qui doivent être émises par Aramco

qu'après avoir reçu la documentation finale confirmant le montant de l'émission. L'agence s'attend à ce que la dette d'Aramco passe d'environ 15 milliards de dollars actuellement à environ 35 milliards de dollars d'ici 2021.

Selon l'agence, l'acquisition de SABIC, le quatrième producteur mondial de produits chimiques, «s'inscrit dans la stratégie d'intégration verticale de l'entreprise» et devrait contribuer à diversifier les bénéfices, tout en ayant un impact limité sur le levier financier de Saudi Aramco.

## Le Brent à 68,37 dollars à Londres

Les prix du pétrole évoluaient proches de leurs plus hauts en quatre mois et demi hier en cours d'échanges européens, profitant de la reprise de l'activité industrielle en Chine et d'une croissance ralentie de la production américaine.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 68,37 dollars à Londres, en hausse de 79 cents par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 38 cents, à 60,52 dollars.

En début de journée, le WTI a repoussé son plus haut depuis quatre mois et demi en grimpant à 60,87 dollars le baril, tandis que

le Brent restait proche du plus haut depuis mi-novembre atteint vendredi, à 68,89 dollars.

L'activité manufacturière en Chine a progressé en mars à son meilleur rythme depuis huit mois (50,8 en mars contre 49,9 en février), selon un indice indépendant publié lundi, faisant espérer une reprise plus rapide que prévu de l'économie nationale.

"Ces données encourageantes venues de Chine ont profité à l'or noir", a commenté Dean Popplewell, analyste chez Oanda. L'affaiblissement de la croissance de la Chine, premier importateur mondial de brut, inquiétait certains investisseurs. "Nous allons

continuer de scruter les données mais il nous semble trop tôt pour déclarer que l'économie chinoise repart", a cependant prévenu Caroline Bain, analyste chez Capital Economics, qui souligne que d'autres indicateurs, comme les ventes de terrain, laissent envisager un nouvel accès de faiblesse.

Du côté de l'offre, les Etats-Unis, premier producteur mondial, ont extrait un petit peu moins de pétrole en janvier qu'en décembre, après avoir battu des records consécutifs sur les derniers mois.

Le pays a produit 11,87 millions de barils par jour en janvier, en baisse de 0,8% par rapport au mois précédent, selon des données publiées vendredi

par l'Agence américaine d'information sur l'Énergie.

"C'est la première fois que la production baisse depuis mai", ont remarqué les analystes de ING.

"Il ne faut pas surinterpréter ces chiffres", ont cependant relevé les analystes de JBC Energy, qui notent que la croissance reste massive par rapport au mois de janvier 2018 (+18,8%) et que "l'EIA révisé à la hausse ses données sur la production au quatrième trimestre". Par ailleurs, le nombre de puits actifs a encore diminué la semaine dernière (-8 pour atteindre 824 puits actifs aux Etats-Unis), selon les données de l'entreprise de services pétroliers Baker Hughes.

## PORTUGAL: Hausse de 13% du chiffre d'affaires associé à la pêche

Le Premier ministre portugais, Antonio Costa, a affirmé que le chiffre d'affaires associé à la pêche a augmenté de 13% ces dernières années, soulignant l'importance de la contribution de ce secteur dans l'économie nationale.

"La mer nous donne une énorme richesse.

C'est un domaine immense à découvrir et à valoriser", a-t-il dit, lors du lancement des travaux de construction du nouvel entrepôt de pêche de Porto, rapporte le site officiel du gouvernement.

M. Costa a également souligné la

nécessité d'atténuer les dangers auxquels les pêcheurs sont exposés, car "il s'agit d'une activité pénible et risquée qui requiert davantage de mesures de sécurité".

"Nous devons nous préparer à tout risque en mer, en dotant les bateaux de meilleurs équipements et en fournissant aux pêcheurs les moyens de protection individuels nécessaires", a-t-il recommandé.

Le Premier ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de la contribution des collectivités locales, ainsi que des organismes publics, à l'amélioration des conditions de travail des gens

de mer et de la qualité des ports de pêche". Le coût total de ce projet s'élève à 7,6 millions d'euros, dont 6,5 millions d'euros seront assurés par le programme communautaire Mer 2020. Le Premier ministre a également annoncé qu'à la fin de 2019, le gouvernement va investir 23 millions d'euros dans des projets ayant un impact sur le secteur de la pêche et pour l'amélioration des conditions de travail, après avoir investi environ 22 millions d'euros au cours des trois dernières années au niveau de différents ports du pays.

## FRANCE:

**Les cours mondiaux du blé en baisse**

Les cours du blé et du maïs reculaient hier sur le marché européen, en réaction au rapport du ministère américain de l'Agriculture vendredi, qui prévoit des intentions de semis de maïs supérieures aux attentes du marché.

En milieu de journée sur Euronext, la tonne de blé perdait 75 centimes d'euro sur l'échéance de mai à 185 euros, et 1 euro sur l'échéance septembre, à 176,25 euros la tonne, pour 3.183 lots échangés.

A la même heure, le maïs abandonnait 50 centimes d'euro, à 167,50 euros la tonne pour l'échéance de juin, et 75 centimes sur l'échéance d'août, à 172,25 euros la tonne, pour à peine plus de 300 lots échangés.

Selon le rapport du ministère américain de l'agriculture (USDA), il devrait y avoir cette saison beaucoup plus de surfaces de maïs aux Etats-Unis que prévu, à 37,58 millions d'hectares, alors que les analystes attendaient 36,99 millions ha, contre 36,10 M ha en 2017-18.

En blé, le rapport fixe les surfaces américaines à 18,53 millions d'hectares contre 19 millions attendues et 19,04 millions l'année précédente.

Néanmoins, le chef enquêteur du service national des statistiques du ministère de l'agriculture américain



(NASS) a admis que les choses n'étaient pas simples cette année, les réponses sur les estimations de surface ayant été reçues avant les inondations récentes de plus de 400.000 hectares de terres cultivables dans le Middle West, souligne Intercourage dans une note. Lundi, les opérateurs suivaient par ail-

leurs un appel d'offres de l'Algérie sur du blé meunier pour chargement le 15/30 mai, dont le résultat devrait être connu mercredi. L'Indonésie a acheté 55.000 tonnes de blé meunier à 11,5% de protéine à l'Argentine.

Et l'Irak a acheté 150.000 tonnes de blé dur américain.

## INVESTISSEMENT:

**L'Inde veut investir dans l'industrie du lithium en Bolivie**

L'Inde souhaite investir dans l'industrie du lithium en Bolivie, un pays qui abrite de vastes mines inexploitées de ce minéral utilisé dans les batteries pour appareils électroniques et véhicules électriques, ont indiqué dimanche les médias indiens.

Le président indien, Ram Nath Kovind, qui est en visite d'Etat en Bolivie, a tenu dimanche des discussions approfondies avec son homologue bolivien, Evo Morales, sur le renforcement de la coopération dans des secteurs tels que l'espace, les mines, les technologies de l'information, les produits pharmaceutiques et les médecines traditionnelles, a relevé l'agence de presse.

M. Kovind a souligné lors de cette rencontre que les technologies de pointe de l'Inde pouvaient aider la Bolivie à développer ses produits à base de lithium.

Pour sa part, M. Morales a déclaré que la Bolivie avait des investissements garantis de près de 4,5 milliards de dollars dans le secteur de l'industrie du lithium avec au moins 14 usines de traitement, a ajouté la même source.

Les deux dirigeants ont également participé au forum d'affaires Inde-Bolivie à Santa Cruz au cours duquel des représentants d'entreprises des deux pays ont signé des accords de 32 millions de dollars.

La Bolivie dispose des plus grandes réserves de lithium au monde, un minéral dont l'utilisation ne cesse d'augmenter dans les industries militaires et aérospatiales.

La collaboration dans l'extraction du lithium pour de multiples utilisations industrielles était l'un des intérêts communs de Kovind et Morales, ont fait savoir les médias indiens.

Il s'agit de la première visite de haut niveau effectuée par un dirigeant indien en Bolivie depuis l'établissement de relations diplomatiques.

## CHINE:

**Les surtaxes sur les voitures américaines restent suspendues**

Les surtaxes douanières de la Chine visant les voitures et pièces automobiles détachées en provenance des Etats-Unis, suspendues en décembre, ne seront pas réactivées pour le moment, a annoncé Pékin dans un gage de bonne volonté dans les pourparlers commerciaux avec Washington. En décembre, Pékin avait annoncé "suspendre pour trois mois" une hausse de 25% de ses droits de douanes applicables aux automobiles et pièces détachées américaines à la suite d'un compromis entre les deux pays. Cette "suspension" a été reconduite "à partir du 1er avril", a indiqué dimanche le ministère chinois des Finances sans toutefois préciser pour combien de temps.

Dans un communiqué, le ministère explique qu'il s'agit de "continuer à créer une bonne atmosphère" avec les Etats-Unis, alors que le chef des négociateurs chinois, le vice-Premier ministre Liu He, est attendu à Washington cette semaine pour poursuivre les pourparlers commerciaux compliqués entre les deux pays.

"Peu importe que ces concessions soient très significatives ou pas, l'essentiel est qu'il s'agit de réponses à des préoccupations américaines. C'est bon pour consolider la confiance mutuelle", a estimé lundi Gai Xinzhe, analyste du fonds Sino Ocean Capital, cité par Bloomberg News. La Chine et les Etats-Unis ont achevé vendredi un nouveau cycle de négociations à Pékin sans parvenir à un accord sur leurs différends commerciaux mais les discussions ont été "constructives", selon Washington. Les deux pays tardent à sceller un accord mettant un terme à leur guerre commerciale entamée l'an dernier. Le conflit s'est matérialisé par des droits de douane punitifs réciproques sur des centaines de milliards de dollars de marchandises. En juin 2018, Donald Trump avait annoncé de nouveaux droits de douane de 25% sur 50 milliards de dollars d'importations chinoises.

Pékin avait riposté le mois suivant en taxant 34 milliards de produits américains, ciblant notamment le secteur de l'automobile.

APS

## GRÈCE:

**«Incertitude» économique en 2019**

La banque de Grèce (BdG) a estimé hier que l'année 2019 est pleine "d'incertitudes" pour l'économie grec en raison "des retards éventuels dans l'avancement des réformes" et "des défis concernant la croissance".

"La Grèce entre dans une année électorale, qui pourrait ralentir son effort pour faire avancer les réformes", a indiqué le rapport annuel de l'institution financière.

Des élections locales et européennes sont prévues fin mai en Grèce, un test pour le gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras au

pouvoir depuis 2015. L'opposition de droite ne cesse de demander des élections législatives anticipées à l'occasion de ce scrutin mais le gouvernement insiste jusqu'ici sur leur déroulement à la fin de son mandat, qui expire en octobre. "L'incertitude quant à la poursuite des réformes en 2019 après la fin du programme de prêts internationaux" en août 2018 et "les limitations de financement ne favorisent pas les investissements", juge le rapport de la Banque centrale grecque. L'institution souligne que "la sur-taxation" imposée

depuis la crise "contribue à freiner la hausse du ratio de la dette publique" (à 180% du PIB) mais elle réduit la compétitivité des entreprises grecques".

Ces facteurs ont des répercussions sur la croissance, dont le taux, selon les prévisions de la BdG, "devrait atteindre 1,9% en 2019" contre 2,5% prévu par le budget de l'Etat.

Le Produit intérieur brut (PIB) en 2018 avait connu une hausse de 1,9%.

Sortie officiellement des programmes de prêts internationaux en août dernier, la Grèce reste toutefois sous la surveillance

renforcée de ses créanciers. Le pays est contraint de dégager suffisamment d'excédents budgétaires pour rembourser ses dettes, procéder à une série de réformes allant des privatisations à la réduction du taux d'endettement des particuliers et des entreprises pour assainir le secteur bancaire toujours en manque de liquidités.

Fin février, la Commission européenne avait mis la pression sur la Grèce pour réaliser les "réformes en suspens", un sujet qui doit être abordé lors de l'Eurogroupe du 5 avril.

## CHANGES:

**Repli du dollar après un indicateur chinois meilleur que prévu**

Le dollar baissait hier face aux principales devises, après un indicateur économique chinois meilleur que prévu, et qui a rassuré les marchés. Vers 09H00 GMT (11H00 à Paris), l'euro valait 1,1244 dollar contre 1,1218 vendredi soir.

"Les actifs risqués sont en place pour démarrer la semaine sur une note positive ce matin, après un indicateur manufacturier meilleur que prévu en Chine", a ainsi souligné Konstantinos Anthis, analyste pour ADS Securities.

L'activité manufacturière en Chine a progressé en mars à son meilleur rythme depuis huit mois, avec un indice PMI à 50,8 en mars, alors que les analystes tablaient sur 50.

Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en deçà, d'une contraction.

Selon M. Anthis, ce chiffre "a soulagé les inquiétudes des investisseurs à

propos d'un ralentissement global".

Le dollar, considéré comme une valeur refuge qui s'apprécie en période d'incertitudes, évoluait ainsi en baisse face aux principales devises.

A l'exception du yen, lui aussi considéré comme une valeur refuge.

"Néanmoins, la volatilité saisonnière à cette époque de l'année oblige à être prudent alors qu'il y a un risque que le rebond des chiffres exagère l'amélioration de la situation économique", ont averti Lee Hardman et Fritz Louw, analystes pour MUFG. Concernant le

Brexit, la Première ministre britannique Theresa May, à la tête d'un gouvernement divisé et désormais sur la corde raide, étudie la stratégie à suivre et devra présenter ses plans lors du sommet européen convoqué le 10 avril.

Les députés, de leur côté, tenteront de trouver lundi une alternative à l'accord

déjà rejeté trois fois et pourraient faire pencher la balance pour un divorce "plus doux" avec l'Union européenne.

Le Royaume-Uni a jusqu'au 12 avril pour décider d'organiser des élections européennes et demander un report long du Brexit pour reprendre les négociations sur de nouvelles bases.

"Un report plus long et des élections législatives au Royaume-Uni semblent de plus en plus inévitables car ils représentent la manière la plus simple de mettre fin à l'actuelle impasse parlementaire", ont jugé les analystes d'UBS, sans être en mesure de prédire avec certitude la réaction de la livre à un tel scénario.

Cette semaine, les marchés devraient également suivre le développement des discussions commerciales sino-américaines.

Vers 09H00 GMT, le yen reculait face à la monnaie américaine, à 111,03 yens

pour un dollar contre 110,86 vendredi, et face à la devise européenne, à 124,82 yens pour un euro contre 124,35 vendredi.

La livre britannique s'appréciait face à la monnaie unique (85,93 pence pour un euro contre 86,06 vendredi) ainsi que face au dollar (1,3084 dollar au lieu de 1,3035).

La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1180 franc suisse pour un euro contre 1,1163 vendredi.

Elle montait cependant un peu face au dollar, à 0,9943 franc suisse pour un dollar au lieu de 0,9952 vendredi.

La monnaie chinoise valait 6,7099 yuans pour un dollar, contre 6,7121 yuans vendredi à 15H30 GMT.

L'once d'or valait 1.290,38 dollars contre 1.292,30 dollars vendredi à 21H00 GMT.

Enfin, le bitcoin se monnayait à 4.120,81 dollars contre 4.072,16 vendredi, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

## ÉLECTRICITÉ/ INVESTISSEMENTS

### Souk Ahras : extension de 810 km du réseau électrique dans l'ensemble des communes (SDE)

Un projet portant extension de 810 km du réseau électrique et installation de 4.800 nouveaux branchements a été réalisé au cours des dernières années à travers les 26 communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale de la société de distribution d'électricité et du gaz (SDE).

La concrétisation de ce projet a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 566 millions DA, a précisé la même source détaillant que «dans le cadre de ce même projet, deux(2) nouvelles stations centrales ont été créées au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sedrata».

La SDE-Souk Ahras a également relevé que ces opérations ont contribué «à la hausse du nombre des transformateurs électriques passant de 1.300 enregistrés au titre de l'exercice 2017 à 1.800 recensés actuellement».

L'ensemble de ces réalisations, a souligné la même source, a permis «d'améliorer la qualité des services» attestant «qu'aucun déficit d'accès à l'électricité ou opération de délestage en été n'ont été signalés dans la wilaya».

Aussi, «pas moins de 142 nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service, au titre du programme d'urgence mis en œuvre par la SDE qui a porté également la réalisation de 127 km de réseaux électriques dans le cadre des efforts visant le développement de la qualité des services», a-t-on souligné, précisant que «ces projets ont contribué à réduire le temps d'intervention des agents de la maintenance, en cas de panne, passé de trois (3) heures à moins d'une (1) heure».

Les services SDE-Souk Ahras ont aussi œuvré à accompagner le programme de l'habitat rural en mobilisant les moyens nécessaires et en redoublant d'efforts pour raccorder des milliers d'habitations rurales au réseau d'électricité rural, assure-t-on relevant que l'ensemble des mechtas des communes de cette région frontalière ont bénéficié de cette énergie à l'instar des localités d'Ain Zana, d'Ouled Moumène, de Khedara, d'Ouled Idriss, de Mechroha et de Henancha.

## HABITAT PRÉCAIRE: Djelfa : entame de la démolition des constructions précaires à la cité «Zariaâ» du chef-lieu de wilaya

La démolition des constructions précaires érigées à la cité Zariaâ de la ville de Djelfa a été entamée dimanche, immédiatement après l'évacuation de leurs résidents, relogés dans des logements décentes au nouveau pôle urbain.

«Quelque 250 familles, de ce site affecté de plus de 940 unités de logements, ont été relogées à la mi-journée, grâce à cette opération», a indiqué, sur place, Hilal Amine, directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière(OPGI) de la wilaya.

Il a signalé la destination de l'assiette foncière de ce site de Zaria, à l'implantation d'un programme de 1000 unités de logements AADL.

Les familles exclues de cette opération de relogement ont été orientées vers une structure publique mitoyenne (à la cité Zariaâ), en vue de l'introduction de leurs recours, «qui seront examinés dans un délai de 72 heures», comme promis, sur place, par les représentants de l'administration. Par ailleurs, de nombreuses personnes se sont estimées «lésées» par cette opération de relogement, ayant permis, selon eux «à des personnes complètement étrangères de bénéficier d'un logement».

Pour rappel, cette cité bidonville a déjà fait l'objet d'une première opération de relogement en 2012, mais les constructions précaires à son niveau n'ont pas été complètement démolies.

Un fait à l'origine de sa réoccupation à nouveau par d'autres familles, qui ont en fait un point noir dans le tissu urbain de la ville de Djelfa.

## BECHAR: Incidences positives diverses du projet de transfert des eaux de Boussir (ANBT)

Le projet en cours de transfert des eaux (albiennes) de Boussir vers les cinq communes des daïras de Bechar, Kenadza et Abadla, aura, outre son impact hydraulique, des incidences positives sur le développement des réseaux d'électricité et des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans cette région semi-rurale de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km Nord de Bechar), a-t-on appris hier de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), maître de l'ouvrage.

Il permettra d'abord un renforcement quotidien de l'offre en eau potable aux populations de ces communes qui devrait atteindre les 30.000 M3, et mettra un terme à leur dépendance aux eaux traitées du barrage de Djorf-Etiorba.

Ce projet hydraulique d'envergure, d'un coût global de 9,5 milliards DA et livrable à la fin de ce mois d'avril, fera aussi bénéficier les populations nomades et rurales des zones situées dans sa périphérie de l'énergie électrique et des TIC, et ce grâce à la mise en place d'équipements de transport et de distribution de l'énergie électrique et de la téléphonie avec ou sans fil, ce qui facilitera l'accès des populations à ces technologies, a-t-on précisé.



D'importants réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique et de téléphonie sont prévus tout au long du tracé (190 km) de la conduite de transfert des eaux des dix (10) forages de la région de Boussir vers les communes

de Bechar, Kenadza, Abadla, Mechraa Houari Boumediene et Erg Farradj. Ceci permettra le renforcement des opérations de développement dans ces zones éloignées des grands centres urbains, ainsi que leur

accès aux TIC, a-t-on souligné. L'apport du projet au renforcement de l'accès à l'énergie électrique, à aux télécommunications dans toutes leurs variantes, est un important outil du développement économique de ces zones rurales qui disposent de ressources agricoles et pastorales «très importantes», appelées à connaître un essor à l'avenir, selon des responsables locaux et nationaux de l'ANBT.

Pour la concrétisation de ces réseaux (énergie et téléphonie), une enveloppe financière «conséquente» est prévue, avec l'apport des secteurs de l'énergie et de celui de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, selon l'ANBT.

## HABITAT/PROGRAMME

### Mostaganem: lancement des travaux de réalisation de 32 groupements d'habitat rural dans 13 communes

Les travaux de réalisation de 32 groupements d'habitat rural dans 13 communes de la wilaya de Mostaganem ont été lancés, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Ces logements ruraux regroupés, qui sont réalisés dans le cadre des aides financières au logement rural, qui s'élèvent à 1.900 aides, font partie du quota dont la wilaya de Mostaganem a bénéficié pour l'année en cours, a-t-on indiqué.

Les services de la wilaya ont, en outre, fait savoir que les sites ont été choisis pour la réalisation de ces groupements d'habitat, qui comptent entre 20 et 30 logements chacun suivant les caractéristiques de ces zones rurales. Des groupements d'habitat seront réalisés dans différentes communes de la wilaya de Mostaganem, qui en compte 32 communes, en fonction de la dispo-

bilité des assiettes foncières adéquates à condition que les terrains choisis n'empiètent pas sur les terres agricoles.

Les projets de réalisation de logements ruraux groupés participent à la réduction de l'enveloppe financière affectée aux travaux de connexion des habitations avec les réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que les réseaux d'électricité et de gaz naturel, et participent également à la création de groupements d'habitat secondaires de manière organisée et homogène, ajoute la même source.

La wilaya de Mostaganem a commencé la réalisation de ce modèle l'année écoulée, à travers la réalisation de 90 logements dans quatre sites, à savoir Ouled Kaddour (commune de Benabdelmalek Ramadan), Douar Dradeb (commune de Stidia), Douar

Sidi Medjdoub (commune de Hassi Mamèche) et au centre de la commune d'Ain Sidi Cherif avec une enveloppe financière estimée à 63 millions de dinars. D'autre part, les travaux de réalisation d'un second groupement de logements ruraux ont été lancés au niveau de la zone de Dradeb, dans la commune de Stidia, au mois de décembre 2018, avec la réalisation de 14 logements avant le mois de juin prochain, pour une enveloppe financière de 9,8 millions DA, selon la même source. La wilaya de Mostaganem a bénéficié ces dernières années de projets de réalisation de 42.942 logements ruraux, ce qui représente 46% du programme de logements, durant les deux dernières décennies, ce qui a permis le retour des populations aux zones rurales et leur stabilisation, a-t-on encore indiqué.

## TOURISME: Salon «Printemps de l'artisanat de Mostaganem»: coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition avec la participation de 25 exposants

Le coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition du Salon «Printemps de l'artisanat de Mostaganem» a été donné dimanche, avec la participation de 25 exposants de 9 wilayas du pays.

Prendent part à cette manifestation économique et professionnelle qui se tient au parc de loisirs et de zoologie «Mosta Land» et qui se poursuit jusqu'au 6 avril, des exposants en provenance des wilayas de Mostaganem, Oran, Chlef, Ain Defla, Alger, Blida, Bouira, Tizi Ouzou et Constantine. Les participants à cette édition sont confinés dans divers

métiers allant de la production et des services, à l'instar de la joaillerie et fabrication des bijoux, produits de beauté, du cuivre, sculpture sur bois, poterie, produits de l'apiculture, peinture, mosaïque et vannerie.

Organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, ce salon vise à mettre en valeur l'artisanat local dans toute sa richesse, sa diversité, ancien et moderne, connu dans la région de Mostaganem et également pour donner une occasion aux artisans pour commercialiser leurs produits et autres œuvres dignes d'intérêts. Ce rendez-vous, qui a

permis aux visiteurs de la wilaya de Mostaganem en cette période de vacances de printemps de connaître les différentes étapes dans la réalisation des œuvres et produits de l'artisanat, regroupe divers ateliers de travaux manuels, à l'instar notamment de la poterie, des bijoux traditionnels, de cuivre et de produits du miel et dérivés.

Un artisan, spécialisé dans le textile synthétique, Belkacemi Ali de Chlef a déclaré, à l'APS, que ce genre de manifestation aide à faire connaître cette profession basée sur la valorisation des métaux, tels que le

cuivre, le fer et leur transformation en œuvre d'art, lesquelles peuvent facilement être écoulées sur le marché. Pour sa part, une artisanne spécialisée dans la céramique et la mosaïque (Tizi-Ouzou) a fait savoir que sa participation à ce salon est importante pour les artisans pour commercialiser leur produit et également pour connaître tous ceux qui accordent un intérêt à l'artisanat et œuvres d'art qui concourent à la sauvegarde de ce legs culturel, à l'identité et au patrimoine local de chaque région.

## MAGHNAIA: Saisie de 90 kg de résine de cannabis

Les éléments de la troisième sûreté urbaine de Maghnaia ont opéré la saisie d'une quantité de résine de cannabis estimée à 90 kg, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen.

Suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'existence d'une quantité de drogue chez le dénommé D.M (33 ans), recherché pour des affaires de trafic de drogue, une perquisition au domicile du trafiquant a permis de découvrir la quantité précitée, a-t-on indiqué.

Le mis en cause a été arrêté et transféré au siège de la sûreté de daïra pour complément d'enquête après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Maghnaia, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Remchi ont réussi à démanteler un réseau de trafiquants de drogue en procédant à l'arrestation de sept personnes âgées entre 24 et 46 ans, a-t-on relevé.

L'opération s'est également soldée par la saisie d'une quantité de près de 639 grammes de résine de cannabis et d'une somme d'argent estimée à plus de 300.000 DA, en plus de trois véhicules utilisés pour transporter la mar-



chandise prohibée et 9 comprimés psychotropes, selon la même source. Présentées devant la justice, cinq personnes ont été placées sous mandat de dépôt tandis que deux autres ont bénéficié de la liberté provisoire. Pour rappel, les services de la sûreté de daïra de Ghazaouet ont saisi, la semaine dernière, une quantité de résine

de cannabis estimée à 1,6 kg à la poissonnerie du port de Ghazaouet, qui été dissimulée à l'intérieur d'un camion frigorifique contenant également des caisses de poisson.

Deux personnes ont été arrêtées et une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

## TISSEMSILT: Réouverture des marchés à bestiaux après maîtrise de la fièvre aphteuse

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont décidé la réouverture des marchés à bestiaux après avoir réussi à «maîtriser entièrement» la maladie de la fièvre aphteuse, a-t-on appris dimanche de l'Inspection vétérinaire de la wilaya. La même source a précisé que cette mesure a été prise après que l'inspection vétérinaire ait «réussi à maîtriser complètement la situation», celle de la fièvre aphteuse qui a touché le milieu d'élevage au niveau des zones pastorales et à assurer la stabilité de la situation au niveau des exploitations de la wilaya.

«Cette mesure intervient après s'être assuré qu'aucun nouveau cas de maladie animale n'a été enregistré au sein du cheptel ovin de la wilaya, notamment au niveau des 17 communes qui



ont connu cette zoonose à la fin de l'année écoulée», a-t-elle assuré.

Selon l'inspection vétérinaire, la maîtrise de la fièvre aphteuse est due aux mesures de protection sanitaire du cheptel contre cette maladie animale, à savoir la vaccination de plus de 8.000 têtes d'ovins au niveau des espaces touchées, en plus de l'interdiction de

tout mouvement de cheptel à l'intérieur et en dehors de la wilaya, à l'exception du cheptel ovin orienté vers les abattoirs.

Dans le même sillage, une cellule de veille a été mise en place au niveau de l'inspection vétérinaire de la wilaya, de même qu'au niveau des subdivisions agricoles qui existent dans les daïras de la wilaya pour

assurer le suivi quotidien de la situation sanitaire du cheptel, à travers des campagnes de prophylaxie au niveau des exploitations, la mise en place de permanences au sein des subdivisions communales qui travaillent 24 heures sur 24 ainsi que par la mobilisation de plus de 60 vétérinaires du secteur public et privé pour mettre en exécution ces mesures de protection.

La direction des services agricoles de la wilaya a enregistré pour la période allant de la fin de l'année 2018 jusqu'au début mars en cours, plus de 2.600 têtes d'ovins touchés par la fièvre aphteuse et dénombré 231 foyers déclarés au niveau des exploitations agricoles, situés dans les zones rurales, disséminés à travers 17 communes de la wilaya.

## SÉTIF: Saisie de plus de 2 quintaux de viandes blanches avariées

Une quantité de 2,12 quintaux de viandes blanches (poulet) impropres à la consommation a été saisie par les éléments de Sûreté de la wilaya de Sétif, a-t-on appris dimanche du chargé de communication de ce corps constitué. Inscrite dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de commerce illicite susceptibles de mettre en péril la santé du consommateur, cette opération, effectuée dans un quartier du chef lieu de wilaya lors d'une patrouille d'éléments

de l'hygiène et de l'assainissement relevant de la sûreté de wilaya, a permis d'intercepter un véhicule utilitaire suspect, a expliqué Abdelwaheb Aissani à l'APS. Lors du contrôle de ce véhicule, les éléments de cette patrouille ont découvert une quantité de 2,12 quintaux de viandes blanches, transportée «sans document prouvant son origine ni le cachet du médecin vétérinaire», a précisé le même responsable, soulignant que ce véhicule «n'était pas adaptée pour

le transport de cette denrée». «Après avoir confisqué cette marchandise et l'avoir présentée au médecin vétérinaire, qui a déclaré qu'elle était impropre à la consommation, cette quantité de viande avariée a été transférée aux autorités compétentes pour l'incinérer», a fait savoir la même source.

L'autorité judiciaire avait établi, après l'achèvement des procédures juridiques, un dossier pénal de cette affaire pour «transport de viande avariée».

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Un réseau de trafic de psychotropes activant dans plusieurs wilayas démantelé à Médéa

Un réseau de trafic de psychotropes, activant à Médéa et des wilayas limitrophes, a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la 3e sûreté urbaine de Médéa et l'arrestation de plusieurs individus, a-t-on appris hier de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur la base de renseignements fournis par des citoyens sur des activités suspects d'individus, au niveau d'un quartier populaire de la ville de Médéa, les éléments de la 3e sûreté urbaine ont aussitôt déclenché une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un premier suspect, dont les aveux ont permis de remonter à tout le réseau, a indiqué la même source.

D'autres individus, impliqués dans ce trafic, dont un pharmacien exerçant dans une wilaya du centre du pays, ont été arrêtés, dans le sillage de cette enquête, soldée par la saisie d'une quantité importante de psychotropes et de fausses ordonnances médicales utilisées pour approvisionner ce réseau, a-t-on ajouté.

De faux documents d'identité, portant des noms de personnes âgées ou décédées, ont été également trouvés dans le domicile de l'un des membres de ce réseau, présentés devant la justice et mis sous mandat de dépôt, en attendant leur procès.

## OUM EL-BOUAGHI: 2 morts et 7 blessés dans trois accidents de la route distincts

Deux personnes ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans trois accidents de la route distincts survenus dans la wilaya d'Oum El Bouaghi au cours des dernières 24 H, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit sur la RN 80 près de la ville d'Ain Beida, où un véhicule utilitaire et un camion sont entrés en collision causant la mort d'un homme, âgé de 30 ans, et faisant quatre blessés, âgés entre 25 et 31 ans, a relevé la même source.

Les victimes de cet accident ont été transférées vers l'hôpital de Salah Zerdani de la ville d'Oum El Bouaghi, a précisé la même source. Un second accident mettant en scène une moto et deux véhicules touristiques près du village d'Ouled Zaid dans la commune d'Ain M'lila, a coûté la vie à un jeune de 20 ans et a fait un blessé (âgé de 22 ans), selon la même source qui a indiqué que les victimes ont été transportées à l'hôpital d'Ain M'lila.

Les services de la protection civile ont également indiqué que deux hommes de 23 et 27 ans ont été blessés dans un troisième accident de la circulation survenu au lieu-dit «Douar Laâkel» dans cette même commune d'Ain M'lila, lorsque leur véhicule s'est renversé, a-t-on ajouté. Les éléments de la protection ont évacué les deux blessés à l'hôpital d'Ain M'lila.

## TEBESSA: Décès d'une fillette de sept ans dans un accident de la route à Laâouinat

Une fillette de 7 ans a trouvé la mort et une femme a été blessée lors d'un accident de la route survenu dimanche dans la commune de Laâouinat (wilaya de Tébessa), a-t-on appris de la cellule de communication de la direction de la Protection civile. Le drame s'est produit sur le tronçon de la RN 88 reliant les communes de Laâouinat et El Ouenza à la suite d'une collision entre un véhicule touristique et un camion semi-remorque causant la mort sur place d'une fillette de 7 ans et des blessures au bras et à la jambe à une femme de 65 ans, selon la même source.

Dépêchés sur place, les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Laâouinat ont évacué les victimes de cet accident à l'établissement hospitalier public de Laâouinat, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident.

## EFFONDREMENT D'UNE MINE ILLÉGALE AU PÉROU: 8 morts

Huit personnes ont péri asphyxiées dans l'effondrement d'une mine d'or illégale à Huamachuco, dans le département de La Libertad, au nord du Pérou, ont annoncé dimanche les médias locaux.

L'effondrement a été provoqué par une explosion de gaz dans les galeries de la mine, à l'intérieur de laquelle se trouvaient onze personnes, dont trois ont réussi à sortir et à alerter la police. Les corps des huit autres ont été récupérés par la suite par leurs proches et des secouristes.

Cet accident s'est produit dans la zone dite du Cerro El Toro, où sévit depuis un an un conflit entre mineurs d'or légaux et illégaux, selon les médias péruviens.

## NÉPAL: Une tempête fait au moins 25 morts et des centaines de blessés

Au moins 25 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées lors d'une tempête qui a frappé dimanche le sud du Népal, détruisant des maisons, déracinant des arbres et renversant des poteaux électriques, ont indiqué les autorités.

La tempête a balayé dimanche soir le district de Bara et les régions avoisinantes, a déclaré à la presse le chef de la police de Bara, Sanu Ram Bhattarai. «Au moins 25 personnes sont décédées et on dénombre de nombreux blessés.

Des équipes de recherche et de secours ont été déployées», a indiqué M. Bhattarai.

Selon lui, le bilan pourrait s'alourdir, les informations concernant l'ampleur de la catastrophe continuant d'affluer.

Dans un tweet, le Premier ministre K.P. Sharma Oli a présenté ses condoléances aux familles, déclarant qu'outre les 25 personnes tuées il y avait environ 400 blessés.

«Les hélicoptères sont prêts à intervenir (lundi) matin afin de procéder aux opérations de sauvetage», a indiqué M. Oli. Au Népal, les tempêtes qui provoquent un si grand nombre de victimes sont rares au printemps.

## PÉROU: Au moins 20 morts dans l'incendie d'un autobus à Lima

Au moins vingt personnes sont mortes et une dizaine ont été blessées dimanche soir dans l'incendie d'un autobus dans une gare routière de Lima, ont annoncé les services de secours.

«L'incendie a entraîné la mort d'au moins vingt personnes», a déclaré un responsable des pompiers, Lewis Mejia.

Selon les premières constatations, le feu a pour origine un dysfonctionnement électrique à l'arrière de l'autobus.

Celui-ci s'appretait à quitter la gare routière de Fiori, dans le quartier de San Martín de Porres au nord de Lima, à destination de la ville de Chiclayo, dans le nord du Pérou.

La plupart des victimes sont mortes d'asphyxie après s'être trouvées coincées à l'étage du véhicule, ont précisé les pompiers.

Les autorités n'ont pas indiqué le nombre total de passagers qui se trouvaient dans l'autobus, lequel a été totalement calciné.

Des témoins ont décrit des scènes de panique et des cris d'horreur dans la gare routière et ses environs au moment de l'incendie, qui s'est déclaré à 19h34 (00h34 GMT lundi).

## NIGERIA: 10 morts dans une attaque de voleurs de bétail

Des hommes armés, soupçonnés d'appartenir à des gangs de voleurs de bétail qui opèrent dans le nord du Nigeria, ont attaqué un village de l'Etat de Zamfara, faisant dix morts, a annoncé le porte-parole de la police dimanche.

Les bandits ont envahi samedi un champ aux alentours du village de Kware, dans le district de Shinkafi, et ont tiré à bout portant sur les agriculteurs, a expliqué Mohammed Shehu.

«Nous avons reçu l'annonce de cette attaque dans le village de Kware, où 10 personnes ont été tuées», a déclaré M. Shehu.

«Des agents de sécurité ont été déployés dans la zone pour rétablir l'ordre», a ajouté le porte-parole.

La semaine dernière, l'armée nigérienne avait mené un raid sur deux camps d'entraînement de ces groupes criminels disséminés dans le nord et le nord-ouest du Nigeria.

«Nous pensons qu'ils ont attaqué le village pour se venger de la mort de certains de leurs morts, tués par les soldats», a rapporté Hashimu Abu, résident du district.

La région a été maintes fois attaquée par les groupes ces derniers mois. Début mars, 30 personnes avaient été tuées en représailles d'un



raid militaire contre les bandits.

Les attaques contre les agriculteurs sont l'un des problèmes de sécurité auxquels est confronté le président Muhammadu Buhari, critiqué pour son incapacité à protéger les personnes et les biens, mais tout

juste réélu. En juillet 2018, l'ONG Amnesty International avait estimé que l'Etat de Zamfara était «à la merci» de groupes criminels armés, «qui ont tué des centaines de personnes au cours des deux dernières années».

## JAPON: La nouvelle ère impériale s'appelle «Reiwa»

Le nom de l'ère impériale qui accompagnera le règne de l'empereur Naruhito se prononce «Reiwa» dont les deux idéogrammes peuvent signifier «agréable» ou «ordre» et «harmonie» ou «paix», a annoncé hier le gouvernement japonais. «Nous avons décidé en conseil des ministres extraordinaire que la nouvelle ère serait Reiwa», a précisé en conférence de presse le porte-parole de l'exécutif, Yoshihide Suga.

L'orthographe en alphabet romain reste à confirmer. Le sens précis sera explicité par le Premier ministre plus tard.

L'appellation de cette ère, dont la révélation est en soi un événement historique pour les japonais, est le résultat d'une réflexion



de plusieurs mois entre experts, personnalités d'origines diverses et dirigeants politiques «C'est un nom magnifique», a commenté devant les caméras de la chaîne publique NHK le prix Nobel de médecine, Shinya Yamanaka, qui fai-

sait partie des neuf membres du comité de personnalités.

L'annonce a été faite vers 11h40 locale (02h40 GMT) par le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, qui a brandi devant

les caméras un document encadré sur lequel étaient calligraphiés les kanjis (idéogrammes) choisis.

Le tout a été diffusé sur les chaînes de télévision et des espaces publics similaires à des «fans zones» ont été installées dans plusieurs lieux du Japon.

C'est la deuxième fois qu'un nom d'ère est annoncé de la sorte: la précédente était le 8 janvier 1989, le lendemain du décès de l'empereur Hirohito (aussi appelé empereur Showa, du nom de son ère).

Ce nom d'ère accompagnera le règne de Naruhito qui débutera le 1er mai pour succéder à son père, le souverain Akihito, dont l'ère «Heisei» (parachèvement de la paix) a débuté en janvier 1989).

## EBOLA: L'est du RD Congo compte désormais plus de 1.000 cas

Le seuil des 1.000 cas de maladie à virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo a été franchi cette semaine, selon les données du ministère de la Santé du pays.

À la date du 29 mars, le cumul des cas d'Ebola au Nord Kivu et en Ituri était de 1.059, dont 993 confirmés et 66 probables, selon un communiqué publié par les autorités sanitaires vendredi.

Au total, il y a eu 660 décès (594 confirmés et 66 probables) et 325 personnes guéries.

Le ministère congolais de la Santé a également signalé que 225 cas suspects sont en cours d'investigation.

Quinze nouveaux cas de la maladie à virus Ebola et huit nouveaux

décès ont été confirmés, dont quatre décès dans les Centres de traitement d'Ebola à Butembo et à Beni, précise le communiqué.

En début de semaine, les autorités sanitaires avaient invité les personnes considérées comme des leaders d'opinion à s'engager positivement en partageant des messages favorisant l'adhésion de la communauté dans la riposte contre Ebola.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les efforts visant à encourager les communautés à participer davantage à la lutte contre Ebola ont été couronnés de succès.

«Aucun incident majeur en matière de sécurité n'a été signalé au cours des dix derniers jours, mais la situation générale reste fragile», a indiqué vendredi l'OMS, fai-

sant référence à plusieurs attaques récentes contre les centres de traitement Ebola par des groupes armés.

Selon l'agence onusienne, les récentes attaques contre les centres de traitement Ebola à Katwa et Butembo «représentaient les premières attaques à grande échelle, organisées et visant directement la réponse Ebola» et étaient d'une «autre envergure» que les incidents liés à la méfiance dans les communautés ou aux dangers d'être pris entre les tirs des parties au conflit.

Dans sa dernière évaluation des risques de l'épidémie, l'OMS a conclu que les niveaux de risque nationaux et régionaux sont toujours «très élevés», bien que le risque global reste faible.

## FRANCE: 4 morts dans une maison de retraite au sud-ouest du pays

Quatre résidents d'un établissement pour personnes âgées du sud-ouest de la France sont décédés après une «probable intoxication» alimentaire dimanche soir, a indiqué hier la préfecture du département de Haute-Garonne.

«Vingt-deux résidents de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) «La Chêneraie» à Lherm auraient été victimes d'une intoxication alimentaire dans la soirée du 31 mars après le dîner», précise la préfecture dans un communiqué repris par des médias, ajoutant que quinze (15) autres personnes sont en «urgence relative».

Des investigations «sont en cours pour déterminer l'origine de l'intoxication alimentaire présumée» dans cet établissement situé à proximité de Toulouse, selon la préfecture. «Les repas-témoins ont été mis sous séquestre et conservés» pour être analysés, a ajouté l'Agence régionale de santé (ARS) dans un communiqué.

L'ARS a entamé les premières investigations dès cette nuit.

«Elles se poursuivront ce lundi sur la base d'un questionnaire alimentaire qui sera administré auprès des résidents».

«On soupçonne une intoxication



alimentaire puisque ces événements se sont déroulés après le repas (...) Les analyses vont débuter au plus tôt ce (lundi) matin», a indiqué le sous-préfet Marie-Paule Demiguel sur la chaîne BFMTV.

Les secours se sont rendus «immédiatement sur place».

Un centre d'accueil des familles a

été mis en place et une cellule d'urgence médico-psychologique va être constituée, selon les services de l'Etat.

Le sous-préfet et un représentant du parquet se sont rendus sur les lieux. Ouvert en 2006, cet établissement privé hébergeait 82 résidents, selon l'ARS.

## CHINE: Une tornade emporte un château gonflable, tuant 2 enfants



Une tornade a emporté un château gonflable dans un parc d'attractions du centre de la Chine, tuant deux enfants et en blessant 18 autres, ont rapporté hier les autorités locales.

Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux par la télévision publique CGTN, on peut voir l'imposante structure de plastique soulevée par une tempête de poussière puis aller s'écraser plusieurs dizaines de mètres plus loin, alors que des gens prennent la fuite, certains tenant des enfants dans les bras. Le drame s'est produit dimanche dans la ville de Tianmiao, qui dépend de la commune de Shangqiu, dans la province du Henan. Outre les deux enfants décédés, un autre a été grièvement blessé et 17 blessés plus légèrement, d'après la mairie de Shangqiu. Deux adultes ont été légèrement blessés.

## INCENDIE EN CHINE: Au moins 24 morts

Au moins vingt-quatre (24) personnes ont trouvé la mort dans un incendie de forêt qui a touché une zone de haute montagne du sud-ouest du pays, a annoncé hier un média public, tandis que trente (30) pompiers étaient «portés disparus».

Une source officielle avait annoncé auparavant que trente (30) pompiers étaient «portés disparus» après avoir été envoyés lutter contre l'incendie à 3.800 mètres d'altitude dans la province du Sichuan.

Selon un journal affilié à l'Armée populaire de libération, les autorités «ont perdu le contact» dimanche avec les pompiers, qui faisaient partie d'un groupe de plusieurs centaines de soldats du feu envoyés sur place. Sur le réseau social Weibo, les autorités de la préfecture autonome de Liangshan ont précisé que le contact avait été «perdu» à la suite d'un changement soudain de la direction du vent.

## ETATS-UNIS: Le rappeur américain Nipsey Hussle tué par balles à Los Angeles



Le rappeur américain nommé aux Grammy Awards Nipsey Hussle a été tué par balles dimanche à Los Angeles, a rapporté NBC News en citant des sources policières. Un porte-parole de la police de Los Angeles a confirmé à la presse qu'une personne était morte et que deux autres avaient été blessées dans une fusillade dimanche après-midi, mais n'a pas révélé l'identité de la victime décédée. Le tireur a pris la fuite, a précisé ce porte-parole. «Avoir des ennemis puissants est une bénédiction», avait, de façon troublante, tweeté le rappeur quelques heures avant sa mort.

Nipsey Hussle, 33 ans, avait été nommé en février pour le Grammy Award du meilleur album de rap pour «Victory Lap», mais la récompense avait finalement été attribuée à la rappeuse Cardi B.

APS

## CRASH D'ETHIOPIAN AIRLINES: Le rapport préliminaire attendu

La publication du rapport préliminaire sur le crash du Boeing 737 d'Ethiopian Airlines ayant fait 157 morts le 10 mars écoulé au sud-est d'Addis Abeba, est attendue lundi, ont rapporté des médias, citant le porte-parole du ministère des Affaires étrangères éthiopien.

«Le ministère éthiopien du Transport publiera un rapport préliminaire sur les investiga-

tions relatives au crash du vol ET302 dans la journée de lundi, mais l'horaire exact de la publication doit encore être confirmé», a déclaré le porte-parole, Nebiat Getachew, cité par des médias. Le Wall Street Journal a rapporté vendredi, que le système de stabilisation en vol destiné à éviter un décrochage de l'avion qui équipe les Boeing 737 MAX, et qui est

mis en cause dans l'accident du vol d'Ethiopian Airlines, était activé peu avant que l'appareil pique du nez et s'écrase.

Ces conclusions préliminaires, tirées de l'analyse des boîtes noires du Boeing accidenté, ont été formulées jeudi lors d'une réunion de haut niveau de l'agence fédérale américaine de l'aviation (FAA), selon le quotidien citant des personnes au courant

de la teneur des discussions.

La ministre éthiopienne des Transports Dagmawit Moges a déjà évoqué des «similarités claires» entre le crash du vol 302 d'Ethiopian Airlines et celui d'un autre Boeing 737 MAX de la compagnie aérienne Lion Air qui s'était abîmé en mer de Java en Indonésie, en octobre dernier faisant 189 morts.

## CLIMAT: L'Australie enregistre son quatrième record mensuel de chaleur

L'Australie a enregistré en mars pour le quatrième mois consécutif un record de chaleur, ont annoncé hier les autorités alors que le changement climatique s'annonce, ont rapporté lundi, des médias.

C'est le quatrième mois consécutif de chaleur record enregistré dans le pays. Certaines régions victimes d'une sécheresse prolongée ont cependant connu un répit avec le passage accompagné de pluies de deux cyclones tropicaux sur le nord et l'ouest durant le même mois. Selon le Bureau de la météorologie (BDM), l'immense île-

continent avait «connu son mois de mars le plus chaud», avec des températures médianes minimum comme maximum plus élevées que la moyenne dans la quasi-totalité du pays. La température nationale médiane s'est révélée supérieure de 2,13 degrés Celsius à la température moyenne pour un mois de mars. «Malheureusement, les quantités de pluie nécessaires pour pallier le déficit dans les zones touchées par la sécheresse sont substantielles. Il faudra des niveaux de pluie supérieurs à la moyenne pendant de longues

périodes pour remédier complètement aux déficits à plus long terme», a déclaré le BDM.

Les météorologistes expliquent que les schémas enregistrés dans les océans Pacifique et Indien ont contribué à l'augmentation des températures mais disent que le changement climatique est également un facteur d'explication.

Le mois de janvier dernier, en plein été austral, avait été le mois le plus chaud jamais répertorié avec une température moyenne sur l'île-continent pour la première fois supérieure à 30 degrés.

## AFRIQUE DU SUD: 4 personnes tuées dans un échange de tirs au sud du pays

Quatre personnes ont été tuées hier à Hout Bay dans un échange de tirs entre chauffeurs de taxi appartenant à des compagnies concurrentes, a indiqué la police de cette ville du sud de l'Afrique du Sud.

Deux autres personnes ont été blessées dans cet échange

qui a eu lieu près d'un poste de la police locale. La police a indiqué que «des hommes armés avaient ouvert le feu sur des taxis garés le long d'une route». Ce genre d'incidents entre chauffeurs de taxi est récurrent dans le pays, selon des médias, et inquiète les autorités.



# MINCEUR

## 6 CONSEILS POUR DOMPTER VOS ENVIES DE SUCRE

*Pour rentrer dans la fabuleuse petite robe noire dont vous rêvez pour les fêtes, voici 6 conseils qui vous permettront de faire face aux envies de sucre qui peuvent peser lourd sur la balance.*

### Changez vos habitudes pour de bon

Pendant la grossesse et l'allaitement, les bébés apprennent par le liquide amniotique puis le lait maternel à apprécier la saveur sucrée. Cette habitude et cette connaissance les poussent plus tard à se faire plaisir mais aussi à se rassurer en consommant des aliments sucrés de façon régulière. Pour peu que les parents renforcent cette appétence en permettant la consommation d'une sucrerie à la fin de chaque repas et le réflexe est acquis au quotidien... Pour sortir de cette « dépendance » (« sugar craving » comme disent les Américains), il faut donc d'abord accepter de changer ses habitudes et de souffrir d'un léger manque (qui dure une dizaine de minutes tout au plus) au moins pendant quelques semaines. Vous pouvez remplacer la gâterie par un fruit, un verre d'eau ou tout simplement une tisane sans sucre.

### Privilégiez les aliments à IG bas

Pour éviter les fringales de sucre, vous devez absolument privilégier les aliments à index glycémique bas. Ils permettent de maintenir un niveau stable de glucose dans le sang plus longtemps. Quelques exemples : les fruits (excepté la banane ou encore l'ananas), le pain, le riz ou encore les pâtes complètes, les lentilles, les haricots blancs, les yaourts maigres, le chocolat noir...

Au contraire évitez les aliments à IG élevé comme le pain blanc, le riz blanc ou les céréales type corn flakes mais aussi les pommes de



terre (surtout en frites ou en purée), les barres chocolatées, les viennoiseries, la confiture, la pâte à tartiner...

### Abusez du pouvoir rassasiant des protéines

Vieland, poisson, œufs et laitages permettent d'atteindre facilement (et pour longtemps) la satiété. Veillez à consommer au moins deux portions de protéines par jour. Idéalement, le matin et le midi afin d'éviter l'envie irrésistible d'une collation qui rebooste.

D'autant que les protéines possèdent le même pouvoir dopant sur

l'activité cérébrale que les glucides !

### Autorisez-vous des sucres amis

Le plus sûr moyen de ne pas se gaver de sucreries serait d'en débarrasser entièrement sa cuisine. Pourtant, votre organisme (et en particulier votre cerveau) a besoin de sucre pour fonctionner et la frustration ne ferait qu'accroître vos envies.

Bref, la solution consiste à faire vos courses intelligemment et à remplir vos placards de « gourmandises amies » sans matière grasse qui certes rend les produits

onctueux mais multiplie par 10 les calories ingérées. Petite liste de vos nouveaux partenaires plaisir et forme : chocolat noir sans sucre ajouté, muesli, compotes, miel, coulis de fruit, sirop d'érable naturel, fruits secs...

### Anticipez les situations à risque

En plus de son pouvoir rassurant, du plaisir qu'il procure et de son effet boostant, le sucre favorise la production de sérotonine, l'hormone anti-bleues par excellence. Pas étonnant qu'à chaque coup de stress au boulot, tout le monde se rue sur le distributeur

de friandises et qu'en plein hiver, on ait des envies irrésistibles de préparer des gâteaux...

Pour éviter de subir ce genre de situation, apprenez à gérer vos émotions négatives autrement. Cela peut passer par des gestes simples comme un exercice de respiration profonde ou boire un verre d'eau s'il s'agit d'un stress ponctuel et par la pratique régulière d'un sport ou des séances de relaxation type yoga si vous vous sentez d'humeur maussade.

### Ne diabolisez pas les sucreries

Ne sautez pas de repas pour pouvoir vous « lâcher » sur une plaquette de chocolat aux mûsettes plus tard sous peine de la stocker deux fois plus ! En effet, votre organisme privé dans un premier temps, va compenser dès que vous lui donnerez de la matière ! Ne tombez pas non plus dans l'exercice de consommation de sodas light ou de chewing-gums dits « sans sucre » pour résister à votre gourmandise car cela entretient vos besoins de sucre et consomme quand même un apport calorique non négligeable à la fin de la journée.

Évitez aussi les compléments alimentaires qui « coupent » l'envie de sucre. Mieux vaut apprendre à équilibrer vos menus toute seule. Enfin, sachez craquer de temps à autre pour une vraie grosse sucrerie régressive. L'important dans ce cas : ne pas culpabiliser car cela vous pousserait sans doute à vous punir en recommandant de plus belle.

Et c'est précisément la répétition qui représente un danger pour votre ligne et votre santé...

## CHOLESTÉROL : LIMITER LE STRESS OXYDATIF AVANT TOUTE CHOSE



Notre organisme est souvent confronté à un excès de radicaux libres. Ce stress, connu pour accélérer le vieillissement, a aussi un impact sur le cholestérol. Conseils pour lutter contre le stress oxydatif par le Dr Michel de Lorquin, cardiologue et chercheur au CHU.

Le stress oxydatif (également appelé stress oxydant) est un phénomène physico-chimique que subit notre organisme. Les radicaux libres (des molécules dérivées de l'oxygène) vont « attaquer » les différentes molécules de notre organisme (les lipides, les protéines, les glucides) avec des conséquences sur toutes nos cellules. Certaines cellules de notre organisme permettent de dégrader ces radicaux libres. Mais si l'on en produit trop, notre organisme est dépassé. C'est

cela, que l'on appelle le stress oxydatif. Le cholestérol est insoluble dans le sang. Pour se déplacer jusqu'à son organe d'utilisation, il doit être transporté par des protéines qui sont livrées le cholestérol du foie aux cellules (LDL-cholestérol) ou à l'inverse des cellules au foie (HDL-cholestérol). Or, lorsqu'il y a trop de radicaux libres, ceux-ci attaquent et oxydent les transporteurs LDL-cholestérol. Ces derniers ne peuvent alors plus être reconnus par les récepteurs présents à la surface des cellules utilisatrices de cholestérol. Ils vont donc s'accumuler dans les vaisseaux sanguins. Cela peut entraîner la formation des plaques d'athérome qui gênent la circulation sanguine et provoquent des accidents cardiovasculaires. Le moyen le plus efficace, mais qui n'est pas for-

cément le plus simple, est de modifier notre alimentation. Ce qui ne veut pas dire opter pour un régime pauvre en cholestérol mais adopter une alimentation équilibrée riche en antioxydants car ceux-ci vont neutraliser les radicaux libres et donc diminuer le stress oxydatif. Un bon exemple à suivre est celui des pays méditerranéens dont l'alimentation apporte les nutriments essentiels pour lutter contre le stress oxydatif. La vitamine C, la vitamine E, le bêta-carotène, les flavonoïdes, les isoprènes, les huiles de soja et de noix, le poisson gras (bio), le thé vert ou le vin rouge (avec modération) sont tous de puissants antioxydants.

## UNE CAMÉRA POUR SURVEILLER NOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN FILMANT LE VISAGE



Des chercheurs américains viennent de mettre au point une caméra qui mesure nos constantes vitales rien qu'en filmant notre visage. Cette innovation pourrait bientôt constituer un logiciel disponible pour tous sur ordinateur, sur tablette ou sur mobile.

Une simple caméra pour remplacer les appareils de mesure de la tension, du rythme cardiaque, du niveau d'oxygène, simplement en observant le visage. Si le concept paraît loufoque, il a pourtant été mis au point par une équipe de chercheurs de l'Université Rice de Houston (États-Unis). Le dispositif est constitué d'une simple caméra vidéo qui, en filmant le visage, permet de surveiller les signes vitaux de l'organisme.

Décrit dans la revue *Biomedical Optics Express*, le système appelé «DistancePG» peut mesurer le rythme cardiaque et la respiration du patient par analyse des variations de températures du visage. Les fluctuations du volume du sang circulant sous la peau et liés aux changements physiologiques modifient en fait la couleur du visage, d'une façon difficilement visible à l'œil nu mais perceptible par la caméra.

Si la technique ne date pas d'hier, c'est la première fois qu'un dispositif fonctionne pour toutes les couleurs de peau, des plus claires au plus mates. L'analyse du visage se fait en quatre étapes. En premier lieu, le nez, la bouche, les yeux et le contour du visage sont repérés par la caméra. Celle-ci divise ensuite le visage en quatre régions, puis en petites zones. Au final, les zones sont suffisamment petites pour que la caméra puisse observer les micro-variations de température.

Pour les auteurs, ce système de détection sera particulièrement utile pour surveiller les nouveaux-nés, et en particulier les bébés prématurés.

A l'origine de cette innovation, le chercheur Mayank Kumar a indiqué qu'il souhaitait que son système soit utilisé par les médecins pour examiner des patients à distance, voire même que les patients puissent mesurer leurs signes vitaux grâce à un logiciel disponible sur tablette, smartphone et ordinateur.

## Sucre, chocolat, pâtisserie...

Un ou deux morceaux de sucre dans le café du matin, une pâtisserie à midi, l'envie d'un soda et d'une barre chocolatée pour la pause de 17 heures au bureau, quelques bonbons en voiture et du chocolat pour finir la soirée devant la télé : pour nombre d'entre nous, ce schéma n'a rien d'exceptionnel. Y aurait-il de la dépendance là-dedans ?

## Peut-on parler d'addiction au sucre ?

À l'heure actuelle, non. Pas si l'on s'en tient à la définition de l'addiction de l'Organisation mondiale de la santé : un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements. «On peut avoir une attirance pour le sucré, nuance Jean-Michel Lecerf. Dans certains cas, on peut même avoir des comportements compulsifs, mais on ne peut pas parler d'addiction au sens psychiatrique du terme.» L'addiction indique, en effet, un état psychique et parfois physique, qui implique une prise compulsive d'un produit, de façon régulière ou périodique, de manière à ressentir ses effets et éviter de se trouver en phase de manque. La plupart du temps, on a besoin d'accroître les quantités pour obtenir l'effet recherché.

## Pourquoi sommes-nous si attirés par la saveur sucrée ?

«Les aliments sucrés, tout comme les aliments gras, sont ceux que nous trouvons les plus attirants, car ce sont les plus énergétiques, donc les plus utiles à la survie», précise Jean-Michel Lecerf. Cette attirance vient de loin : in utero, le bébé peut déjà percevoir les différences de concentration de glucose sanguin, la diminution de la glycémie liée à la sensation de faim de sa mère, puis l'apaisement suivant la prise alimentaire.

Le cerveau se conditionne ainsi pour associer le sucre (le nutriment qui nous permet de retrouver au plus vite le niveau initial de la glycémie) à une sensation agréable, après sa consommation. Ensuite, l'éducation alimentaire durant l'enfance, la sensibilité individuelle, le contexte environnemental et culturel sont autant de facteurs qui interviennent pour expliquer la consommation excessive et l'accoutumance.

«À notre époque, même sans choisir des aliments sucrés, on trouve du sucre ajouté partout : dans le pain, la sauce tomate, le jambon...», précise Serge Ahmed. Cela contribue à nous en faire consommer de manière excessive et à développer notre appétence pour la saveur sucrée.»

## À partir de quand y a-t-il consommation excessive de sucre ?

«Lorsque la consommation de produits sucrés empêche de manger autre chose», répond Jean-Michel Lecerf. Pour information, les nutritionnistes considèrent que la quantité de sucre simple (si on ne parle pas des glucides type riz...) à ne pas dépasser représente 10 % maximum de l'apport énergétique quotidien, soit environ 50 g de sucre. Ce qui correspond à 8 morceaux de sucre (un litre de boisson sucrée équivaut à 20 morceaux). Dans ces 50 g, il

# LE SUCRE, UNE DROGUE ?

*Nous sommes nombreux à apprécier les sucreries, parfois au point de ne pouvoir nous en passer... Le sucre fonctionnerait-il comme une drogue ? Alors, addict ou non ?*



fait inclure le sucre contenu dans les gâteaux, la confiture...

## S'en priver, c'est nécessaire ?

«Oui, s'il y a un problème de santé : de diabète, de surpoids ou d'obésité, par exemple, insiste Jean-Michel Lecerf. En revanche, si on est actif, de poids normal, et que le reste de l'alimentation est équilibré, pas forcément. Se priver de sucre, et donc d'un plaisir, n'est pas une bonne solution.

La privation et la restriction cognitive entraînent une frustration qui, à un moment, risque de basculer vers la compulsion.» Plutôt que de se priver, il s'agit de savorer sa pâtisserie ou son bonbon, et de se limiter. On peut diminuer la quantité ajoutée dans les recettes, redécouvrir le goût des aliments nature, éviter d'avoir trop de bonbons et biscuits à disposition dans ses placards...

## À quel moment faut-il chercher de l'aide ?

«En cas de comportements compulsifs», répond Jean-Michel Lecerf. Il peut alors être utile de se faire aider sur le plan psychologique, afin d'analyser la cause de ce comportement et de trouver d'autres solutions pour soulager le stress.

## Les édulcorants sont-ils utiles pour assouvir ces pulsions ?

Ils peuvent effectivement aider à réduire la

quantité de sucre consommée habituellement. «Mais le plus important, c'est de se désaccoutumer du goût du sucre, explique Jean-Michel Lecerf. Sur ce point, les édulcorants ne sont d'aucune aide. Rappelons aussi qu'ils ne font pas maigrir, car on observe chez ceux qui en consomment un phénomène de compensation calorique (pas forcément vers des aliments sucrés, d'ailleurs).»

## Les sucres simples sont-ils indispensables à notre organisme ?

«Les générations de nos grands-parents ne mangeaient quasiment pas de sucres simples. Les desserts étaient exceptionnels, ils ne mangeaient pas non plus de fruits tous les jours. Et ils ne s'en portaient pas plus mal...», souligne Serge Ahmed. Rappelons également que le sucre de canne est arrivé à la Renaissance (et seulement chez les nobles), et que le sucre de betterave date du XVIII<sup>e</sup> siècle ! Nous avons pris l'habitude du sucre mais, du moment qu'il dispose de pain, pâtes, légumes secs et verts, notre organisme n'en a pas besoin pour fonctionner.

MUNICIPALES  
EN TURQUIE:**Erdogan : «Le parti au pouvoir corrigera ses faiblesses»**

Le président turc Recep Tayyip Erdoğan a affirmé dimanche que le parti au pouvoir corrigera ses «faiblesses», constatées lors des élections locales. «Dès demain matin, nous allons commencer à travailler pour identifier nos faiblesses et y remédier», a déclaré M. Erdoğan lors d'un discours devant ses partisans au siège de son parti l'AKP, à Ankara, la capitale. M. Erdoğan a déclaré que l'AKP contrôlerait de toute façon la majorité des districts de la ville même si l'opposition s'emparait de la municipalité d'Ankara.

Peu avant, le candidat de l'AKP à Istanbul, l'ex-Premier ministre Binali Yıldırım, avait revendiqué la victoire. D'après l'agence de presse étatique Anadolu, M. Yıldırım était devant à Istanbul avec 48,71% des voix, contre 48,65% pour M. Imamoglu, après dépouillement de 98% des urnes.

Dans son discours, M. Erdoğan a déclaré que son parti contrôlait désormais 16 municipalités métropolitaines sur 30.

PRÉSIDENTIELLE  
EN UKRAINE:**Le comédien Zelensky largement en tête du premier tour**

Le comédien et humoriste Volodymyr Zelensky est arrivé largement en tête du premier tour de la présidentielle en Ukraine devant le chef de l'Etat sortant Petro Porochenko qu'il devrait affronter lors d'un second tour le 21 avril, selon les résultats partiels publiés lundi. Après décompte d'un peu plus de la moitié des bulletins, l'acteur Volodymyr Zelensky, surprise de cette campagne, obtient 30,2% des voix contre 16,7% pour M. Porochenko, indique la Commission électorale sur son site internet.

## DÉCLARATION DE TUNIS:

**La réalisation de la paix au Moyen Orient passe par «un règlement global et juste» de la question palestinienne**

Les travaux du 30ème sommet arabe ont pris fin dimanche soir à Tunis par une Déclaration réaffirmant que la réalisation de la paix globale au moyen-orient reposait sur «le règlement juste et globale» de la question palestinienne.

Dans la déclaration de Tunis, les dirigeants arabes ont mis l'accent sur «la poursuite de toute forme de soutien politique, moral et matériel au peuple palestinien et à ses dirigeants légitimes», soulignant «le soutien des pays arabe au peuple palestinien pour le recouvrement de ses droits et la place central de la question palestinienne dans l'action arabe commune».

Ils ont exhorté la communauté internationale à «continuer de soutenir les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à fournir les ressources financières nécessaires pour l'exécution de ses activités tout en continuant à fournir des services de base au

profit des réfugiés palestiniens».

Les dirigeants arabes ont appelé, en outre la communauté internationale et le Conseil de sécurité à «assumer ses responsabilités pour fournir une protection adéquate au peuple palestinien en mettant fin aux agressions d'Israël et ses violations systématiques des lieux saints musulmans et chrétiens, à leurs têtes la mosquée Al-Aqsa».

Ils ont appelé, dans ce sens, les pays du monde à «ne pas reconnaître Al Qods comme capitale d'Israël conformément aux résolutions du Conseil de sécurité en la matière».

Ils ont mis l'accent, à ce propos, sur l'impératif de «mettre en œuvre les résolutions du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) découlant de la 200e session du 18/10/2016», appelant la communauté internationale à «assumer ses responsa-

## LIGUE ARABE:

**Bensalah réaffirme depuis Tunis l'impératif d'introduire de «profondes réformes» à la Ligue arabe**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé dimanche à Tunis la nécessité d'introduire de «profondes réformes» à la Ligue arabe, afin de l'adapter aux derniers développements et de trouver les solutions idoines à ses problèmes.

Dans son allocution aux travaux du 30e Sommet arabe auquel il prend part en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Bensalah a déclaré que «nous sommes appelés aujourd'hui, plus que jamais, à introduire des réformes profondes et urgentes à notre organisation panarabe, afin de l'adapter aux mutations en cours et trouver des solutions aux problèmes posés».

Il a évoqué, dans ce sens, «l'amorce d'une nouvelle ère de défis dans un monde marqué par un rythme effréné de développement et de changements au double plan régional et international». «Nous sommes tenus, en la conjoncture actuelle, de résoudre nos problèmes nous-mêmes pour permettre à nos peuples de se mettre au diapason du développement enregistré dans les domaines scientifique, industriel et technologique, un développement qu'on ne saurait atteindre si nous demeurons prisonniers de notre crise et différends», a souligné M.

Bensalah, affirmant l'importance de «demeurer confiant quant à notre capacité de résoudre nos problèmes pour éviter que la solution nous soit imposée de l'étranger».

M. Bensalah a évoqué, dans ce contexte, la cause palestinienne, mettant en avant «des positions constantes de l'Algérie, convaincue que la paix ne saurait se réaliser au Moyen Orient tant que le peuple palestinien n'a pas accédé à ses droits légitimes, notamment l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale». Il a plaidé, à cet effet, pour «la mobilisation des efforts en soutien aux Palestiniens, en exhortant la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités, en faisant pression sur la force d'occupation afin de l'amener à l'arrêt immédiat des hostilités sur le peuple palestinien et de se conformer aux principes du Droit international et aux résolutions de la légalité internationale». Concernant la crise en Libye, M. Bensalah a exprimé «la conviction de l'Algérie quant à l'importance d'adopter une approche basée sur le principe de non ingérence dans les affaires internes, en étant à équidistance vis-à-



vis de toutes les parties libyennes».

A ce propos, il a ajouté que «l'Algérie poursuivra ses efforts visant à encourager le dialogue entre les parties libyennes sous l'égide des Nations unies afin de parvenir à une solution politique consensuelle à même de mettre fin à la crise et préserver l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple».

Il a rappelé, par la même occasion, «le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé dans la mise en œuvre de la feuille de route et ses efforts pour mettre fin à la crise», se félicitant de «la tenue de la Conférence nationale inclusive des parties libyennes, prévue du 14 au 16 avril à Ghadames pour convenir d'une feuille de route».

S'agissant de la situation en Syrie, M. Bensalah a appelé à «la nécessité de soutenir la dynamique positive que connaît le pays actuellement visant à aboutir à une solution pacifique et négociable sous l'égide de l'ONU entre toutes les parties syriennes tout en préservant la souveraineté, la stabilité et l'unité de ce pays».

Concernant la question du Golan, M. Bensalah a affirmé que «l'Algérie refuse la résolution visant la consécration de la souveraineté d'Israël sur ce territoire syrien occupé contraire à la résolution n 497 du 1981 du Conseil de sécurité et les exigences de la légalité internatio-

nale». Concernant la situation au Yémen, il a réitéré «le soutien de l'Algérie aux efforts consentis dans ce cadre par l'ONU pour la concrétisation de résultats auxquels avaient abouti les antagonistes yéménites dans leurs derniers pourparlers à Stockholm ainsi que la nécessité de réunir les conditions nécessaires pour la reprise de la solution politique tout en garantissant l'unité, la souveraineté, la sécurité, la stabilité du Yémen et son tissu social».

Le président du Conseil de la nation a évoqué également «les grands défis sécuritaires», auxquels fait face le Monde arabe, à savoir le fléau du terrorisme, l'extrémisme, le crime organisé transfrontalier, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et la migration clandestine, appelant au «renforcement des mécanismes de coordination entre les pays arabes et leur entourage directe ainsi que la communauté internationale pour faire face à ces fléaux, devenus une menace pour la stabilité du pays».

«L'Algérie «fonde de grands espoirs sur ce Sommet pour faire avancer le processus d'action arabe commune», a ajouté M. Bensalah soulignant que «l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir tous les efforts visant à assainir le climat dans les pays arabes, unifier les rangs arabes et renforcer les fondements du dialogue, de coordination et de concertation entre les pays arabes».

bilités face aux agressions d'Israël et aux mesures arbitraires qui touchent la mosquée Al Aqsa et les fidèles».

Concernant la situation en Libye, la Déclaration de Tunis a fait état du «soutien des dirigeants arabes à la feuille de route de l'Envoyé spécial onusien Ghassane Salamé et à toutes les démarches visant l'exécution de ses étapes», saluant le rôle des voisins libyens (l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte) dans l'aide apportée aux parties libyennes pour surmonter leurs divergences en vue de réaliser une solution politique inclusive».

S'agissant de la crise syrienne, les dirigeants arabes ont mis l'accent sur «l'impératif de parvenir à une solution politique en Syrie basée sur le processus de Genève et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité au mieux des aspirations du peuple syrien à vivre en sécurité et en paix». Concernant le plateau du

Golan, les dirigeants ont affirmé qu'il «est une terre syrienne occupée, conformément au droit international», mettant en avant «le refus par les pays arabes des tentatives visant à imposer le fait accompli et à concrétiser la souveraineté d'Israël sur le Golan, ce qui constitue une violation flagrante des décisions internationales». «Toute décision visant le changement du statut légal et démographique du Golan est nulle et non avenue», lit-on dans la déclaration qui a souligné «le droit de la Syrie à récupérer sa terre».

S'agissant de la situation au Yémen, les dirigeants arabes ont réitéré leur soutien «aux efforts régionaux et internationaux pour rétablir la légalité au Yémen et mettre fin à la souffrance de son peuple», soulignant l'importance de «l'engagement des milices Houthis à la trêve, au cessez-le-feu et à la mise en œuvre de l'accord de Stockholm».

## JUNCKER/BREXIT: L'UE a eu «beaucoup de patience» avec les Britanniques

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a affirmé dimanche soir que l'Union européenne avait eu «beaucoup de patience» avec les Britanniques sur le dossier du Brexit mais qu'elle était en train de «s'épuiser».

«Avec nos amis Britanniques nous avons eu beaucoup de patience, mais même la patience s'épuise. Je voudrais que d'ici quelques heures, quelques jours, la Grande-Bretagne arrive à un accord sur la marche à suivre», a déclaré Jean-Claude Juncker, invité d'une émission sur la chaîne publique italienne Rai 1.

«Jusqu'à aujourd'hui, nous savons ce à quoi le parlement britannique dit non mais nous ne savons pas à quoi il dit oui», a-t-il ajouté. A propos d'un éventuel nouveau référendum, M. Juncker a déclaré que c'est une chose qui regarde exclusivement les Britanniques (...).

Ils doivent décider quels instruments ils utiliseront pour arriver au terme de ce processus».

Interrogé sur la position de l'Italie sur la question migratoire, Jean-Claude Juncker a affirmé que la commission de Bruxelles avait «beaucoup aidé» financièrement l'Italie.

Rome estime ne pas avoir suffisamment bénéficié de la solidarité des autres pays de l'UE pour gérer les flux massifs de migrants arrivant sur ses côtes.

Le gouvernement populiste et son ministre de l'Intérieur Matteo Salvini,



au pouvoir depuis juin dernier, ont décidé de fermer les ports du pays aux navires portant secours aux migrants en Méditerranée.

Le nombre des arrivées a chuté drastiquement au cours de la dernière année.

«A la Commission européenne, nous avons beaucoup aidé l'Italie, cela ne nous plaît pas beaucoup que l'Italie dise: «ceux-là ils parlent, paroles, paroles et ne font rien, ce

n'est pas vrai», a affirmé Jean-Claude Juncker.

«Nous avons amplement appuyé l'Italie pour au moins un milliard d'euros et ainsi l'Italie, qui se trouve confrontée à ce flux massif de réfugiés, a pu bénéficier de la solidarité européenne, qui est peut-être insuffisante mais avec les possibilités budgétaires que nous avons eu, nous avons fait tout notre possible», a-t-il ajouté.

## LES RÉCENTES DÉCISIONS DE L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE: Un sabotage de l'initiative arabe de paix



Le Président palestinien, Mahmoud Abbas a affirmé, dimanche à Tunis, que les récentes décisions de l'administration américaine concernant la Palestine constituait «un sabotage de l'initiative arabe de paix».

«Les décisions prises récemment par l'actuelle administration américaine constituent un sabotage de l'initiative arabe de paix et un revirement radical des positions des administrations américaines successives vis-à-vis du conflit israélo-palestinien», a fait savoir M. Abbas dans son allocution aux travaux du 30ème sommet arabe.

Les Etats Unis d'Amérique «ont mis fin, à travers leurs décisions, à leur rôle dans la proposition d'un plan de paix où à leur rôle de médiateur dans le processus de paix», a indiqué M. Abbas.

«Nous ne pouvons accepter un plan de paix qui ne respecte pas les fondements et les références du processus de paix, ni la légalité internationale, car il est impératif de mettre un terme à l'occupation israélienne et d'aboutir à la liberté et à l'indépendance».

«La poursuite par Israël de sa politique discriminatoire et raciste, tout en continuant à agir comme un Etat qui est au dessus de la loi, est encouragée par l'administration américaine, notamment à travers sa reconnaissance de la ville occupée d'El Qods comme capitale d'Israël et le transfert de son ambassade vers celle-ci, écartant les dossiers relatifs aux colonies, aux réfugiés palestiniens et à l'UNRWA de la table des négociations», a-t-il soutenu.

## PALESTINE: Guterres souligne la nécessité de l'attachement à la solution des deux Etats

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné, dimanche à Tunis, la nécessité de l'attachement à la solution des deux Etats concernant la question palestinienne.

«Il n'existe aucune autre solution à cette question que la coexistence entre les peuples palestinien et israélien côte à côte, dans la paix, la stabilité et la sécurité», a déclaré M. Guterres à l'ouverture des travaux du 30e Sommet arabe.

Il, à cet égard, souligné que la poursuite de la violence israélienne à Gaza révèle la fragilité de la situation sécuritaire, appelant ainsi au renforcement du rôle de l'UNRWA.

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Youssef Al-Othaimeen, a souligné que la question palestinienne demeure à la tête des préoccupations arabes et islamiques, relevant que les pays membres de l'OCI dénoncent l'occupation israélienne et oeuvrent en coopération avec les Palestiniens à y mettre fin.

Il a indiqué que l'OCI, dont le rôle complet celui de la Ligue arabe dans le renforcement de la stabilité, la paix et la sécurité dans les pays arabes, espère consolider l'unité et la force des pays arabes, au vu des liens entre Islam et arabité.

APS

## CORÉE SUD - CORÉE NORD - ETATS-UNIS: Pyongyang et Washington déterminés à poursuivre le dialogue

Le président sud-coréen Moon Jae-in a déclaré lundi que la Corée du Nord et les Etats-Unis avaient montré leur détermination à poursuivre le dialogue pour la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

«Il est clair que ni la Corée du Sud, ni la Corée du Nord, ni les Etats-Unis ne souhaitent revenir en arrière, bien que le processus de paix dans la péninsule ait connu des problèmes temporaires après la deuxième rencontre entre les présidents Donald Trump et Kim Jong Un, à l'issue de laquelle aucun accord n'a pas été conclu comme l'espérait la communauté internationale»,



a dit le dirigeant sud-coréen lors d'une réunion hebdomadaire avec ses conseillers. «La Corée du Sud et les Etats-Unis ont tous deux montré leur détermination à poursui-

vre le dialogue en gérant la situation de façon stable et sans aggraver les tensions comme par le passé», a-t-il noté M. Moon. Ces propos surviennent à l'approche de sa visite prochaine à

Washington, au cours de laquelle il doit rencontrer son homologue américain Donald Trump le 11 avril à Washington. Cette visite sera le fruit des efforts de la Corée du Sud et des Etats-Unis pour relancer rapidement le dialogue entre Pyongyang et Washington, a noté Moon Jae-in, ajoutant qu'il anticipait une «réaction positive» de la part de Pyongyang à ces efforts. La visite de M. Moon a été organisée après le deuxième sommet entre MM. Kim et Trump fin février à Hanoï, la capitale vietnamienne. Le président sud-coréen s'est engagé à faire des efforts pour relancer les négociations entre les deux pays.

## IRAN - SYRIE - GOLAN - LIGUE ARABE: Téhéran salue la déclaration de Tunis sur le plateau du Golan syrien

L'Iran s'est félicité de la déclaration rendue publique à l'issue du sommet de la Ligue arabe, dimanche à Tunis, dans lequel l'organisation panarabe a réaffirmé que le plateau du Golan «est une terre syrienne occupée», par Israël, a rapporté lundi Press TV.

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Barham Kasbi a, ainsi qualifié de «positive» «la position de la Ligue des Etats arabes soutenant l'unité des terres arabes syriennes».

«Le monde musulman doit continuer à accorder la priorité à la question des terres arabo-musulmanes occupées», par Israël, a souligné le

porte-parole. Dans leur déclaration à Tunis à l'issue du sommet de la Ligue arabe, les dirigeants arabes ont affirmé que le Golan «est une terre syrienne occupée, conformément au droit international», mettant en avant «le refus par les pays arabes des tentatives visant à imposer le fait accompli et à concrétiser la souveraineté d'Israël sur le Golan, ce qui constitue une violation flagrante des décisions internationales».

«Toute décision visant le changement du statut légal et démographique du Golan est nulle et non avenue», lit-on dans la déclaration qui a souligné «le droit de la Syrie à récupérer sa terre». Lundi dernier, le pré-

sident des Etats-Unis, Donald Trump, a signé un décret reconnaissant la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan, un territoire dont Israël s'est emparé aux dépens de la Syrie en 1967, et qui n'a pas été reconnue par la communauté internationale. Le parlement israélien a adopté une loi en 1981 déclarant unilatéralement la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution, en décembre 1981, déclarant la décision d'Israël nulle et non avenue.

La décision du président Trump a provoqué un tollé international et régional.

MILA :

## Appel à valoriser les prêches du cheikh El-Hamlaoui

Les participants à la rencontre tenue dimanche à Tadjenanet (Mila) à l'occasion du 35ème anniversaire de la mort du cheikh El-Hamlaoui Boudjellal (1896- 1984) ont appelé à "valoriser les prêches prononcés par le cheikh".



"Dans ses nombreuses causeries, le cheikh a abordé divers sujets et thèmes liés à l'histoire, la politique et la société ainsi que le rôle des figures majeures dont cheikh Benbadis et ses efforts réformistes qui méritent leur valorisation", a indiqué Dr. Laamri Mer-

zoug de l'université de Batna dans son intervention au cours de cette rencontre organisée par la direction locale des affaires religieuses à la maison de jeunes "Tayeb Abbas" de Tadjenanet, ville natale du cheikh El Hamlaoui.

Le même universitaire a regretté que "les

élèves des cheikhs et savants aient peu consigné les causeries et prêches de leurs maîtres privant les générations de leurs pensées et réflexions dont El-Hamlaoui".

Pour son élève Belkacem Boulifène, cadre de la direction des affaires religieuses,

"cheikh El-Hamlaoui a consacré sa vie et son savoir à la lutte contre le colonialisme qui l'avait amené durant la révolution libératrice à fuir vers le Maroc pour échapper à son arrestation avant de retourner au pays et reprendre son activisme".

L'intervenant a mis

l'accent sur la contribution du cheikh dans la fetwa et "les spécificités de ses avis religieux pertinents". L'occasion qui s'inscrit dans la mise en valeur des savants et figures majeures de la wilaya de Mila a donné lieu à la distinction de la famille du cheikh El-Hamlaoui.

## TISSEMSILT : Commémoration de la mort des chouhada Amirouche et Si El-Haoues

Le Musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a organisé dimanche une manifestation sous le slogan : «Haltes de la mémoire nationale» pour commémorer le 60e anniversaire des chouhadas Amirouche et Si El-Haoues, a-t-on appris du directeur de cette structure.

A cette occasion, une exposition de livres, revues et photos mettant en exergue les parcours des deux héros de la Guerre de libération nationale a été organisée, a indiqué Mohamed Adjed à l'APS.

Des dépliants et autres publications ont été distribués aux citoyens, notamment les jeunes, abordant le parcours combattant des deux martyrs.

En outre, une opération de sensibilisation pour connaître ces deux héros de la Révolution algérienne a été lancée, et ce à travers le portail électronique du musée du Moudjahid, ainsi que sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

Un documentaire, qui revient sur le parcours des deux martyrs, réalisé par le ministère des Moudjahidine, a été projeté à cette occasion. Le film dévoile le parcours des colonels Amirouche et Si El-Haoues depuis 1945 jusqu'en 1959, date où ils sont tombés au champ d'honneur.

Le chahid Amirouche Aït Hamouda a été commandant de la wilaya 3 historique et Ahmed Benabderrazak Hamouda, dit Si El-Haoues, commandant de la wilaya 6 historique. Ils sont tombés au champ d'honneur le 29 mars 1959 au Djebel Thamer (wilaya de M'sila).

### PUBLICITÉ

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED  
WILAYA DELGUEF D' EL-MEGHAIER  
COMMUNE D' EL-MEGHAIER  
N°CODE FISCAL: 098439275086306

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.. 39 ../2019 Budget communal(2019)

En application du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de l'APC d' EL-Meghaier lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est. lancé pour :

##### PLAN OCCUPATION DU SOL N°10 EL MEGHAIER

- Les soumissionnaires qualifiés et intéressés, peuvent se rapprocher auprès du bureau de marchés de l'APC pour retirer les cahiers de charges contre paiement de la somme de QUATRE mille (4.000.00) dinars.
- Les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément au décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les offres seront de posées dans trois enveloppes séparées indiquant la dénomination, la référence et mention ce dossier de candidature "offre technique", "offre financière" selon le cas, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonymem, comportant la mention. Ane pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" appele d'offres exigence desocités miniole N°...../2019 ETUDE POSE 10 à EL MEGHAIER.

##### Composition de l'offre :

##### Dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée.
- Déclaration désignatur du documents officiels pour les socutes
- Déclaration FISCTE ET PARA FISCOLE
- copies de l'agrimet
- Extrait de rôle apuré au avec calendrier
- copie d'attestation de mise à jour enver la CNAS
- copie d'attestation de mise à jour enver la CASNO5
- LISTE DES MOYENS MATÉRIELS JUSTIFIÉS
- LISTE DES MOYENS HUMAINES JUSTIFIÉS
- ATTESTATION ADAMINISTRATIVE DE RÉFÉRENCE
- COPIE DU STATUT DE LA SOCIÉTÉ
- copie des résultat financiers pour les trois derneres années
- planning des travaux des études.
- copie des résultats financiers ou du certificat de chiffre d'affaire pour les trois dernières années

##### L'offre technique :

- Déclaration a souscrire remplie et signée.
- le cahier des charges portant a la dernière page. Ja mention manuscrite "lu et accepté". Parafe et signe par le contractant
- planning travaux détailler.

##### L'offre financière :

- la lettre de soumission remplie et signée.
- bordereau des prix unitaires remplié et signé
- devis quantitatif et estimatif remplié et signé
- La durée de préparation des offre est dix (10) jours à partir de la première date de la parution de l'avis d'aple doffres dans le B.O.M.P. ET DEUX quotidiens nationaux
- La durée de la validation des offre et de trois (03) mois plus la durée de préparation des offre.
- \*NB les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.le (14 00) au siège de l'APC.

#### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction des Equipements Publics

De La Wilaya D'Illizi

NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE - Illizi

NIS : 00013300019854

### Correction de l'avis d'attribution provisoire

Vu le PV d'évaluation des offres du: 27/03/2019.

Et en application des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°: 247/15 du: 16/09/2015 Portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public. la direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi. Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/2019. Du: 17/01/2019 relatif au projet: **Achèvement de la réalisation d'une cour de justice a Illizi-en lot unique.**

de la correction du montant de l'attribution provisoire paru dans les quotidiens eldjazair eldjadida et DK NEWS en date du 10/03/2019. Suivant le tableau:

ETB	PROJET	NOTE TECHNIQUE /90	MONTANT APRES CORRECTION	DELAJ D'EXECUTION	OBS
Entreprise KAGR: Kafi Riad NIF: 001530139003746	Achèvement de la réalisation d'une cour de justice a Illizi-en lot unique	58.00	1.427.091.766.06DA	30mois	Moins Disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours a partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès de la commission des marches publics sectorielle à compter de la premier parution de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°: 247/15 du: 16/09/2015 Portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.

## SALON «PRINTEMPS DE L'ARTISANAT DE MOSTAGANEM»: Coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition avec la participation de 25 exposants

Le coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition du Salon «Printemps de l'artisanat de Mostaganem» a été donné dimanche, avec la participation de 25 exposants de 9 wilayas du pays.



Prendent part à cette manifestation économique et professionnelle qui se tient au parc de loisirs et de zoologie «Mosta Land» et qui se poursuit jusqu'au 6 avril, des exposants en provenance des wilayas de Mostaganem, Oran, Chlef, Ain Defla, Alger, Blida, Bouira, Tizi Ouzou et Constantine. Les participants à cette édition sont confinés dans divers métiers allant de la production et des services, à l'instar de la joaillerie et fabrication des bijoux, produits de beauté, du cuivre, sculpture sur bois, poterie, produits de l'apiculture, peinture, mosaïque et vannerie. Organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, ce salon vise à mettre en valeur

l'artisanat local dans toute sa richesse, sa diversité, ancien et moderne, connu dans la région de Mostaganem et également pour donner une occasion aux artisans pour commercialiser leurs produits et autres œuvres dignes d'intérêts. Ce rendez-vous, qui a permis aux visiteurs de la wilaya de Mostaganem en cette période de vacances de printemps de connaître les différentes étapes dans la réalisation des œuvres et produits de l'artisanat, regroupe divers ateliers de travaux manuels, à l'instar notamment de la poterie, des bijoux traditionnels, de cuivre et de produits du miel et dérivés.

Un artisan, spécialisé dans

le textile synthétique, Belkacemi Ali de Chlef a déclaré, à l'APS, que ce genre de manifestation aide à faire connaître cette profession basée sur la valorisation des métaux, tels que le cuivre, le fer et leur transformation en œuvre d'art, lesquelles peuvent facilement être écoulées sur le marché. Pour sa part, une artisanne spécialisée dans la céramique et la mosaïque (Tizi-Ouzou) a fait savoir que sa participation à ce salon est importante pour les artisans pour commercialiser leur produit et également pour connaître tous ceux qui accordent un intérêt à l'artisanat et œuvres d'art qui concourent à la sauvegarde de ce legs culturel, à l'identité et

au patrimoine local de chaque région. Un autre artisan spécialisé dans le travail du cuivre, Benabdelmoumen Mohamed Amine (Mostaganem) a, quant à lui, appelé à l'organisation de manifestations similaires durant toute l'année et dans différentes wilayas du pays, comme soutien aux artisans pour compenser les charges qui pèsent sur la production de leurs œuvres.

Les artisans subissent de plein fouet la concurrence étrangère de cette déferlante des produits «Made in» et autres produits issus de la contre-façon importés et trouvent souvent des difficultés pour s'approvisionner en matière d'œuvre, a-t-il ajouté.

## FRANCE Une esquisse de Rubens vendue 1,3 million d'euros aux enchères

Une esquisse inédite du peintre flamand Pierre Paul Rubens, portée disparue pendant des siècles, a été vendue dimanche 1,3 million d'euros aux enchères à un collectionneur belge, a indiqué à l'AFP la maison Mercier à Lille (nord). L'œuvre, qui représente une Sainte Marguerite vêtue d'une robe rouge et blanche, «tenant une croix dans sa main et écrasant le dragon», mesure 33 cm sur 45,7 et a été réalisée par le maître de l'art baroque en 1620, selon le catalogue de la maison de vente. «Il s'agit de l'esquisse qui a servi de modèle pour l'une des toiles monumentales destinées au plafond de l'église des jésuites d'Anvers» (Belgique), devenue plus tard l'église Saint-Charles-Borromée, a expliqué à la presse le commissaire-priseur Patrick Deguines. En 1620, 39 toiles monumentales, de quatre mètres sur trois, sont commandées à Rubens pour cette église qui doit devenir «l'une des plus grandes des Flandres» et, «par sa magnificence, le fer de lance de l'Eglise catholique dans son combat avec sa rivale protestante», selon la maison Mercier. «Ces toiles monumentales étaient réalisées par l'atelier tout entier, avec l'aide des élèves de Rubens, mais les esquisses étaient elles entièrement peintes par le maître, qui refusait de les vendre», a raconté M. Deguines. Le plafond de l'église «a malheureusement été ravagé par un incendie en 1718», a-t-il regretté. Et alors que «33 des esquisses étaient connues, conservées pour beaucoup dans des musées, six avaient disparu, dont cette Sainte Marguerite. Elle a été retrouvée récemment à l'occasion d'une succession», s'est réjoui le commissaire-priseur. L'œuvre est donc «rare et précieuse»: «aucune œuvre équivalente de Rubens n'avait été mise sur le marché en France depuis une vingtaine d'années», a-t-il assuré, ravi d'avoir «eu la chance de réaliser cette vente inédite».

## CORAN L'exposition sur l'histoire de l'impression du Saint Coran ouvre ses portes

La 3<sup>e</sup> exposition sur «l'histoire de l'impression du Saint Coran» a ouvert ses portes, lundi au Palais de la Culture, Moufidi Zakaria (Alger), et se poursuivra jusqu'au 4 avril courant. Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs sous le thème «un Coran pour chaque élève», l'exposition retrace l'histoire des éditions du Saint Coran, ainsi que certains manuscrits et vieux exemplaires du Coran (Roudoci), et quelques

outils traditionnels utilisés autrefois dans l'apprentissage du Coran et ceux utilisés actuellement dans le cadre de son impression. Aussi, l'exposition vise à mettre les visiteurs au fait du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies dans ce domaine, à partir du manuscrit réalisé par le calligraphe. En marge de cette exposition, un atelier

consacré à la calligraphie arabe est organisé, auquel sont invités des calligraphes pour inculquer aux petits certaines règles fondamentales de la calligraphie arabe et du dessin ottoman. Dans une déclaration à l'APS, la chargée des travaux d'impression et de distribution au ministère des Affaires religieuses, Soumia Boukhers a précisé que cette exposition était destinée aux enfants scolarisés et aux classes d'apprentissage du

Coran afin de les tenir informés des étapes par lesquelles passe l'impression du Saint Coran ainsi que les divers types de calligraphie adoptés à l'instar du style naskh, maghrébin ou encore tiffinagh récité par Warch. Organisée au Palais de la culture, Moufidi Zakaria, l'exposition qui coïncide avec les vacances de printemps a été marquée dans son premier jour par la participation des enfants accompagnés de leurs parents aux ateliers d'ini-

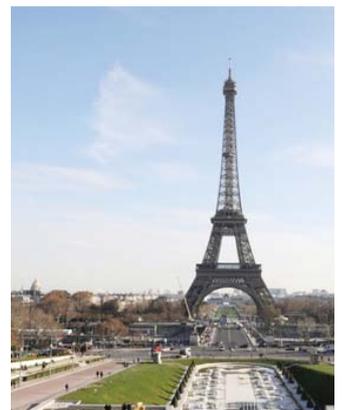
tiation à la calligraphie et les différentes techniques. Les enfants ont exprimé leur intérêt à cet événement, appelant les organisateurs à prolonger la durée de l'exposition pour permettre à d'autres enfants de s'y rendre. De leur côté, les calligraphes se sont dit prêts à se donner à fond durant les quatre jours de l'atelier afin d'orienter les écoliers et les visiteurs concernant les différentes techniques de la calligraphie arabe.

## FRANCE : La Tour Eiffel fête ses 130 ans

La Tour Eiffel fête ses 130 ans au cours de ce week-end avec une série d'événements, dont une exposition de photos consacrée aux femmes et aux hommes travaillant sur le célèbre monument ainsi qu'un jeu d'aventure intitulé «Le dossier secret de la Tour Eiffel» proposé aux visiteurs jusqu'à la fin de l'année. «Nous sommes heureux et fiers de célébrer les 130 ans de la Tour aux côtés des visiteurs et de tous ceux qui aiment le monument», a commenté Patrick Branco-Ruivo, directeur général de la SETE, société qui exploite la Tour Eiffel. «Nous avons à cœur de proposer des animations qui permettent de (re)découvrir le monument et ses multiples facettes. Point d'orgue de ce week-end de fête, l'aventure game s'inscrit

aussi dans notre démarche d'attirer les jeunes Franciliens et Parisiens à la Tour», a-t-il ajouté. Ce jeu d'aventure est organisé sous forme d'un parcours scénarisé, à la fois jeu de piste et théâtre immersif avec des saynètes interprétées tout au long du parcours par des comédiens en costume d'époque. Ils donneront des indices, évoqueront la vie de la Tour en 1889 et animeront la visite du monument, ont indiqué les organisateurs. En parallèle, une exposition de portraits célébrant les femmes et les hommes qui font vivre quotidiennement la Tour est déployée en plein air depuis le 30 mars sur les palissades qui entourent le chantier de l'ascenseur Nord. Cette série de clichés géants, en format 2mx2m, invitera

à découvrir la grande diversité des métiers qui, chaque jour, permet aux visiteurs venus du monde entier. L'exposition sera à admirer jusqu'à la fin de l'année. D'autres événements seront planifiés tout au long de l'année parmi lesquels une terrasse d'été en clin d'œil aux 130 ans ainsi qu'une exposition dynamique et interactive retraçant les grandes étapes de la construction de la Tour. La Tour Eiffel a été inaugurée le 31 mars 1889, en avant-première de l'Exposition universelle, puis elle est devenue le symbole international de la France. Sa construction a pris plus de deux ans, mobilisant 50 ingénieurs et concepteurs dont son créateur Gustave Eiffel, qui ont ainsi cartographié 5300 plans pour la construction.







## HANDI-BASKET / NATIONALE I (TOURNOI PLAY-OFF): 6 équipes engagées pour le titre 2018-2019

Le tournoi play-off (pour le titre) du Championnat d'Algérie, Nationale I de handi-basket, aura lieu durant la seconde moitié du mois d'avril en cinq journées, a-t-on appris dimanche de la direction de l'Organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Amel Boussaâda, qui s'est partagé la 1<sup>re</sup> place de la première phase avec Nour Hamadi, abritera les trois premières journées, alors que les deux dernières se dérouleront à la salle omnisports d'Ouled Moussa (Boumerdes), lieu de domiciliation de Nour Hamadi.

Le tournoi play-off regroupera les six premières équipes de la première phase, à savoir Nour Hamadi, Amel Boussaâda, Nour M'sila, IR Boufarik, CB Bordj Bou Arréridj et CR El Harrach.

### Programme des rencontres:

#### 1<sup>re</sup> journée:

Nour Hamadi - CR El Harrach  
Amel Boussaâda - CB Bordj Bou Arréridj

Nour M'sila - IR Boufarik

#### 2<sup>e</sup> journée:

CR El Harrach - IR Boufarik  
Nour Hamadi - Amel Boussaâda  
CB Bordj Bou Arréridj - Nour M'sila

#### 3<sup>e</sup> journée:

Amel Boussaâda - CR El Harrach  
Nour M'sila - Nour Hamadi  
IR Boufarik - CB Bordj Bou Arréridj

#### 4<sup>e</sup> journée:

CR El Harrach - CB Bordj Bou Arréridj  
Amel Boussaâda - Nour M'sila  
Nour Hamadi - IR Boufarik

#### 5<sup>e</sup> journée:

Nour M'sila - CR El Harrach  
IR Boufarik - Amel Boussaâda  
CB Bordj Bou Arréridj - Nour Hamadi

**NB : les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> journées se jouent les 18, 19 et 20 avril à Boussaâda (M'sila). Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journées seront disputées à Ouled Moussa les 26 et 27 avril.**

## BASKET/FIBA-AFRIQUE :

### Inauguration du nouveau siège à Abidjan

L'instance africaine de basketball, FIBA Afrique, a inauguré samedi son nouveau siège à Abidjan (Côte d'Ivoire), en marge de la première réunion du Bureau Central de la FIBA-Afrique qui rassemble plus de 150 personnes, dont Horacio Muratore, président de la FIBA, Andreas Zagklis, Secrétaire Général de la FIBA, Hamane Niang, vice-président de la FIBA et président de la FIBA Afrique.

Des membres du Comité exécutif, du Bureau Central de la FIBA, du Bureau Central de FIBA Afrique et des invités de marque ont également assisté à cette inauguration. Le nouveau siège de FIBA Afrique a été construit sur un terrain de 4.000 mètres carrés et tous les travaux de construction ont été réalisés par des entreprises ivoiriennes. Le bâtiment de deux étages comprend entre autres, une salle de conférences, une terrasse

en bordure de lagune, une Salle des Hall of Fame, des bureaux, un studio d'enregistrement, une salle polyvalente et un restaurant. En cette journée importante pour tous les acteurs du basketball africain, Horacio Muratore, président de la FIBA a remercié les autorités ivoiriennes pour leur soutien.

«Après 58 ans de sa création, FIBA Afrique possède sa maison du basket. Tout d'abord, je voudrais souligner le rôle des autorités ivoiriennes pour la construction de ce siège» a indiqué Muratore. Pour sa part M. Niang a rendu hommage à l'un des principaux contributeurs qui a rendu possible cette réalisation : l'ancien secrétaire général de la FIBA, Patrick Baumann, estimant que le progrès du basketball africain passe inévitablement par la construction d'un siège aux normes internationales.

«C'est pourquoi, j'ai soutenu de toutes mes forces ce projet». Le SG de la FIBA, M. Zagklis a souligné le rôle central que le nouveau siège va jouer pour aider l'Afrique à réaliser son potentiel en basketball.

«Ce nouveau siège a un rôle important en Afrique, un continent passionné et prometteur pour notre sport», a-t-il déclaré. «Nous avons été témoins de signes très prometteurs de ce que le basket-ball africain peut réaliser. «Cette évolution est liée à notre partenariat avec la NBA pour la mise sur pied d'une ligue en Afrique et, à compter d'aujourd'hui, à un tout nouveau bureau régional.

Et quel meilleur endroit pour célébrer le basketball qu'un terrain de tennis 3x3 où nous nous trouvons en ce moment. Nous avons hâte de voir le basketball se développer davantage en Afrique «a-t-il ajouté.

## COURSE ENDURANCE INTERNATIONALE (120 ET 80 KM) À TIARET: Les cavaliers Djamel Rebii et Mohamed Asli vainqueurs

Les cavaliers du club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret, Djamel Rebii et Mohamed Asli ont décroché les premières places aux courses internationales d'endurance, disputées samedi à Tiaret sur des distances de 120 et 80 km respectivement.

Dans l'épreuve de 120 km, Djamel Rebii montant «Targui» a arraché la première place devant Safi Youssef de l'Association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret enfourchant «Olivia» et Mohamed Rebii de «l'Emir Abdelkader» de Tiaret sur «Malik Mehareche». La quatrième place est revenue à Abdenour Asli de l'Emir Abdelkader de Tiaret montant «Quirat».

Les quatre cavaliers et chevaux se sont qualifiés après avoir respecté les critères vétérinaires et la vitesse moyenne de l'épreuve, lors de ce concours international d'endurance qualificatif pour le championnat du monde d'endurance, prévu du 3 au 6 septembre à San Rossore en Italie.

Chez les cavaliers ayant parcouru la distance de 80 km, la palme est revenue à Mohamed Asli du club Emir Abdelkader de Tiaret montant «Redouane» devant Riad Brahim du club «Hacienda» sur «Quamous» et El-Fartas Hocine de l'Emir Abdelkader de Tiaret sur «Nahr Edirham». Dans les épreuves nationales, 62 et 45 km, les cavaliers Bilal



Chihane du club «Hacienda» montant «Bouraada» et Hatem Mohamed de l'Emir Abdelkader de Tiaret sur «Amazon» se sont distingués de belle manière en remportant les premières places.

Une quarantaine de cavaliers et chevaux âgés de six ans et plus ont pris part à ce concours international d'endurance, issus d'une dizaine de clubs équestres du pays. Cette compétition d'une journée a été organisée par le club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne sous

l'égide de la Fédération internationale des sports équestres. Quatre contrôleurs vétérinaires ont été effectués le long du parcours.

Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» par le Français Malik Fardeheb, membre du jury et représentant de la Fédération internationale de sports équestres. A noter la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement, officieusement par des juges et vétérinaires désignés par la Fédération internationale de sports éques-

tres qui ont veillé au bon déroulement des épreuves.

Les courses équestres d'endurance sont des épreuves au chronomètre sur un itinéraire imposé. Ils mettent en valeur les qualités de résistance du cheval et la capacité du cavalier à respecter sa monture. Les lauréats de ce concours international d'endurance ont été récompensés par des cadeaux, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret.

## NATATION:

### Début des épreuves du championnat national militaire (garçons et filles) à Oran

Les épreuves du Championnat national militaire de natation en petit bassin (garçons et filles) ont débuté hier au complexe sportif de la 2<sup>e</sup> région militaire

(RM) à Oran et se poursuivront jusqu'à jeudi.

48 nageurs et 16 nageuses représentant 12 équipes prennent part à cette compétition qui verra les participants concourir dans pas moins de 9 spécialités : 50m nage libre, 100m nage libre, 50m dos, 50m brasse, 50m papillon et les relais 4x50m nage libre, auxquelles s'ajoutent trois épreuves spécifiques : 50m nage libre avec obstacles, 50m nage de sauvetage et relais 4x25m nage de sauvetage.

Le coup d'envoi officiel du championnat a été donné, au nom du général major chef de la 2<sup>e</sup> région militaire, par le commandant de l'air, le général Abdelkrim Douaïssa, qui a exhorté les sportifs participants à redoubler les efforts pour illustrer les progrès que ne

cessent de réaliser le sport militaire en Algérie», soulignant que l'institution militaire œuvre toujours pour «la formation d'athlètes de haut niveau aussi bien sur le plan individuel que collectif».

Les équipes participantes :

- Commandement de la Garde républicaine
- Commandement de la Gendarmerie
- Commandement des forces navales
- Première région militaire
- Deuxième région militaire
- Troisième région militaire
- Quatrième région militaire
- Cinquième région militaire
- Sixième région militaire
- Ecole technique d'intendance (1<sup>re</sup> RM)
- 40<sup>e</sup> brigade d'infanterie mécanisée (3<sup>e</sup> RM)
- Ecole supérieure des forces spéciales (4<sup>e</sup> RM).

## TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL DE HAMMAMET :

### Les Algériens Lebdi et Ali-Moussa éliminés dès le premier tour

Les tennismen algériens Mohamed Forkane Lebdi et Aymen Abderrahmane Ali-Moussa ont été éliminés dimanche soir d'un tournoi international juniors, actuellement en cours à Hammamet (Tunisie), après leur défaite au premier tour du tableau des qualifications contre deux Tunisiens, respectivement Youssef Berrajah et Selim Khouaja.

Lebdi (1744<sup>e</sup> mondial) avait bien résisté à son adversaire, puisqu'après avoir concédé le premier set (6-2), il s'était très bien ressaisi dans le deuxième, qu'il avait remporté (6-1), avant de passer complètement à côté dans le tie-break, qu'il a concédé sur le score sans appel de 10-1, alors qu'Ali-Moussa (1493<sup>e</sup> mondial) a été éliminé en deux sets : 6-3, 6-2.

De grade 4, cette compétition internationale, qui se déroule du 31 mars au 7 avril sur les courts en terre battue du club Delfino Aldiana Hammamet, a drainé la participation de certains joueurs relativement assez bien classés sur le plan mondial, notamment le Béninois Sylvestre Monnou.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2019 DES CATÉGORIES U18 ET U20 : Les sélections algériennes en regroupement à Alger

Les sélections algériennes (Messieurs/Dames) devant représenter les couleurs nationales aux prochains Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, prévus du 16 au 20 avril 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire), sont en regroupement depuis dimanche soir au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Ce regroupement, d'une durée de trois jours, servira à accomplir les dernières formalités administratives et médicales en vue des prochains Championnats d'Afrique» a expliqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«La sélection algérienne se compose d'un total de 31 athlètes : 12 garçons U18, 11 garçons U20, 4 filles U18 et 4 filles U20» a-t-on encore appris auprès de l'instance fédérale. Chez les U18 (garçons), l'Algérie sera représentée par Ayoub Bensebra (décathlon), Ameur Abdenour (10.000m marche), Karim Belmahdi (3000m), Mohamed-Skander Bahboub (disque), Ismaïl Benhammouda (10.000m marche), Mohamed Benmansour (110m/haies), Abdelmalek Benziada (disque/marteau), Badreddine Boudrah (décathlon), Mohamed-Ali Gouaned (400m/800m), Abderrahmane Daoud (3000m), Aïssa Lefflel (1500m) et Ayoub Taleb (1500m).

Chez les filles de la même catégorie d'âge, les représentantes algériennes sont Rahil Hamel (100m/haies), Nouara



Lamzaoui (800m), Fatma-Zohra Ikram Tadjine (Marteau) et Melissa Touloum (5000m marche). Chez les U20 (Garçons), les couleurs nationales seront représentées par Akram Abed (3000m steeple), Mehdi Abidi (10.000m marche), Billel Afer (hauteur),

Hicham Bekkouche (400m/haies), Réda Boudchiche (perche), Oussama Cherrad (800m), Rabie Deliba (1500m), Mohamed Abdelhakim Guettouche (100m), Saïd Khoufache (10.000m marche), Mohamed Abderrahmane Zadi (décathlon/110m haies),

Mohamed Mahdi Zekraoui (100m).

Chez les filles de la même catégorie d'âge, l'Algérie sera représentée par Hania Abdallah (heptathlon), Loubna Benhadja (400m/haies), Katia Hammouraoui (disque) et Widad Yesli (heptathlon).

## AURO/F1/GP DE BAHREÏN:

### Hamilton profite des défaillances de Ferrari pour s'imposer

Le Britannique Lewis Hamilton (Mercedes) a remporté un Grand Prix de Bahreïn haletant, dimanche, à la suite d'une défaillance de la Ferrari du Monégasque Charles Leclerc, 3e, et après une erreur en piste de l'Allemand Sebastian Vettel, 5e.

Le Finlandais Valtteri Bottas (Mercedes) complète le podium, sur lequel

Leclerc monte pour la première fois en F1, pour sa deuxième course avec la Scuderia. Le Monégasque, qui avait signé samedi la première pole position de sa carrière, a vu son équipier Sebastian Vettel le dépasser au départ, avant de reprendre la tête au sixième tour.

Il a ensuite survolé la course, jusqu'à

ce que son moteur connaisse des ratés à dix tours de l'arrivée, permettant à Hamilton puis Bottas de le dépasser. Vettel, lui, est parti en tête-à-queue alors qu'Hamilton le doublait au 38e tour. Il a ensuite cassé son aileron avant, ce qui l'a contraint à un troisième arrêt imprévu aux stands. Le point du meilleur tour revient à Leclerc.

## CYCLISME:

### Geschke blessé en Catalogne et de nouveau à l'arrêt

L'Allemand Simon Geschke, touché à une clavicule dimanche lors de la 7e et dernière étape du Tour de Catalogne, est de nouveau indisponible pour une durée estimée à environ six semaines, a annoncé en soirée son équipe CCC.

Geschke (33 ans) reprenait

la compétition au Tour de Catalogne après un arrêt dû à une fracture d'un coude lors du Tour de Murcie (Espagne) à la mi-février. Vainqueur d'une étape de montagne du Tour de France 2015, Geschke devra subir une intervention chirurgicale à son retour en Allemagne pour soigner sa

fracture de la clavicule droite, a ajouté le Dr Daniele Zaccaria, médecin de la formation polonaise. Pour sa part, l'Espagnol Marc Soler souffre d'une fracture sans déplacement du scapuloïde droit, selon les informations de son équipe Movistar, après sa chute dans la dernière étape de l'épreuve

course sur le circuit de Montjuïc, sur les hauteurs de Barcelone. Le Catalan, vainqueur de Paris-Nice l'an passé, a été pris dans la maxi-chute qui a jeté au sol notamment le Français Romain Bardet à 40 kilomètres de l'arrivée. La durée de son indisponibilité n'a pas encore été précisée.

## NBA:

### Charlotte sombre face à Golden State, les play-offs s'éloignent

Charlotte a concédé dimanche sa défaite la plus lourde de la saison (137-90) sur le parquet de Golden State et a compromis ses dernières chances de qualification pour les play-offs. Battus vendredi par les Los Angeles Lakers (129-115), les Hornets n'ont jamais inquiété les Warriors qui les ont distancés dès le premier quart-temps.

Ils accusaient déjà 22 points de retard à la pause face à Stephen Curry et ses coéquipiers qui, impitoyables, ont continué à enchaîner les paniers. Curry et Clay

Thompson ont marqué respectivement 25 et 24 points en 27 minutes de jeu, tandis que Kevin Durant s'est contenté de onze. Ils ont suivi le 4e quart-temps du banc et ont vu le meneur remplaçant Quin Cook marquer 21 points.

La star de Charlotte Kemba Walker était dans un jour sans et a fini la rencontre avec seulement neuf points (4 sur 14 au tir). Encore affaibli par le virus intestinal qui l'a éloigné des parquets pendant une semaine, l'aïlier français Nicolas Batum a marqué deux points et capté

quatre rebonds en 24 minutes. Son compatriote Tony Parker n'était pas sur la feuille de match pour le septième match de suite. Charlotte reste 10e (35 v-41 d), mais accuse désormais trois victoires de retard sur la 8e place, la dernière qualificative pour les play-offs. Il ne lui reste plus que six matches pour tenter de revenir sur Miami (38 v-38 d), mais les deux prochains ont encore lieu à l'extérieur, à Utah lundi et La Nouvelle-Orléans mercredi.

## TENNIS/ATP:

### Federer remporte à Miami le 101<sup>e</sup> titre de sa carrière

Le Suisse Roger Federer, 5e mondial, a remporté le 101e titre de sa carrière en survolant la finale du Masters 1000 de Miami face à l'Américain John Isner, surclassé 6-1, 6-4, dimanche. Federer, 37 ans, n'a eu besoin que d'une heure et trois minutes pour battre le tenant du titre et 9e mondial, diminué par une blessure à la jambe gauche.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE/ SENIORS LUTTE LIBRE):

### 5 médailles dont 1 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de lutte libre seniors a remporté cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 en bronze), dimanche soir lors de la sixième et dernière journée des championnats d'Afrique (cadets, juniors, seniors et féminine), organisés du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie.

L'unique médaille d'or a été l'œuvre de Kharbache Abdelhak (65 kg), alors que Lakel Fares (70 kg) et Benferdjallah Fateh (79 kg) ont pris la médaille d'argent. Mohamed-Amine Lakel (61 kg) et Fardj Mohamed (92 kg) ont décroché le bronze. A l'issue de la sixième et dernière du rendez-vous africain de Hammamet, l'Algérie a terminé la compétition avec un total de 50 médailles (13 or, 21 argent et 16 en bronze).

Samedi, la sélection algérienne de lutte seniors (gréco-romaine et féminine) avait remporté dix médailles (3 or, 5 argent et 2 en bronze). Chez les messieurs, les trois médailles d'or ont été l'œuvre d'Abdelkrim Fergat (55 kg), Tarek Aziz Benaïssa (72 kg) et Adem Boudjemline (97 kg), alors que Sid Azara Bachir (87 kg), Laoui Abdenour (60 kg), Abdelkrim Ouakali (82 kg) et Hichem Kouchit (130 kg) se sont contentés de l'argent.

Akrem Boudjemline (77 kg) a pris la médaille de bronze. Les athlètes de la sélection féminine, Lamia Chemlal (55 kg) et Kheira Chaimaa Yahiaoui (50 kg), ont décroché respectivement les médailles d'argent et de bronze. De son côté, la sélection algérienne de la lutte libre (juniors) avait décroché avec brio la première place par équipes avec un total de 150 points, devant l'Egypte (145 pts) et l'Afrique du Sud (131 pts). La sélection algérienne des juniors (gréco-romaine, lutte libre et féminine) a terminé la compétition avec un total de 17 médailles (6 or, 7 argent et 4 en bronze), alors que son homologue cadets/cadettes avait décroché 18 médailles (3 or, 7 argent et 8 en bronze). Cinquante-six athlètes des sélections algériennes des luttes associées cadets, juniors, seniors et féminine (garçons et filles) ont pris part au rendez-vous africain de Hammamet (Tunisie). Lors de la précédente édition qui s'est déroulée à Port Harcourt au Nigeria, les sélections algériennes de luttes associées (cadets, juniors, seniors et féminine) ont remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 de bronze).

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE L2 / LE HAVRE:

### Rupture des ligaments croisés pour l'Algérien Lekhal, saison terminée (Club)

Le néo-international algérien Victor Lekhal qui s'est blessé lors d'un choc alors qu'il honorait sa toute première sélection avec l'équipe d'Algérie le 26 mars dernier en amical face à la Tunisie (1-0) au stade Mustapha Tchaker de Blida, est finalement bien victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit, a annoncé lundi son club de Ligue 2 Le Havre.

Le joueur du club normand ou évolue l'autre international algérien Zineddine Ferhat a passé une IRM qui a révélé cette mauvaise nouvelle. Une blessure qui met bien sûr un terme à la saison de Lekhal, qui était jusqu'à présent le joueur le plus utilisé de l'effectif havrais en 2018-2019. Il manquera également la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN2019 prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochain.

C'est la troisième fois que Victor Lekhal est victime d'une rupture des ligaments croisés, toujours à ce même genou droit, précise Le Havre sur son compte twitter. Le HAC est plus que jamais présent au côté de son joueur et mettra bien sûr tout en œuvre pour permettre à Victor de revenir dans les meilleurs délais et les meilleures conditions, conclut la même source.

## JEUX OLYMPIQUES 2020 - QUALIFICATIONS : La sélection algérienne en stage de préparation à Blida

La sélection algérienne (seniors/dames) de football a entamé dimanche, au Cercle Régional de Blida, un stage de préparation, en vue de la double confrontation contre le Tchad, dans le cadre des qualifications aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

«La sélection nationale se compose de 21 joueuses, dont 5 évoluant à l'étranger» a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué, ajoutant que le match «aller» face au Tchad se jouera le 4 avril (18h00), au stade Mustapha Tchaker de Blida, alors que le retour est prévu le 9 avril (15h00) au Tchad.

Le départ de sélection nationale pour la capitale du Tchad, N'Djamena, est prévu vendredi prochain. Les 21 joueuses retenues sont : Isma Ouadah, Chahrazed Bensekrane, Kahina Takenint, Madina Ramdani, Imène Merrouche, Soulef Gouacem, Yasmine Dahes, Keltoum Aouda Arbi, Fatima Bara, Amina Hamour, Fethia Benkhedda, Lydia Belkacemi, Assia Sidhoum, Lamia Lounès, Djamilia Marek, Lina Khefili, Inès Boutaleb, Rahima Benaïchouch, Morgane Belkhit, Houria Affak et Mounia Houheche.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (RÉSERVES): Match perdu pour l'USM Alger face au RC Relizane (LFP)

L'équipe des réserves de l'USM Alger a perdu son match contre le RC Relizane par pénalités, après avoir abandonné le terrain à la 94' pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Algérie, a annoncé mardi soir, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

"Les Algérois menaient au score par 1-0 mais ils ont quitté le terrain pour un penalty sifflé contre eux", a écrit la LFP dans un communiqué. Outre le match perdu, l'USMA écope de deux sanctions financières. La première, de l'ordre de 250.000.00DA pour abandon de terrain, et la seconde, de l'ordre de 40.000.00DA pour comportement "anti-sportif". Le joueur de l'USMA Ouassa Younes Abdelhak, s'est vu infligé une sanction de six (06) matchs de suspension ferme plus 50.000 DA d'amende pour "geste obscène" selon l'article 74. Son coéquipier Allilet Adem a écopé d'une amende de 50.000DA et quatre (04) matchs de suspension dont deux avec sursis pour "provocation du public". Pour sa part, l'équipe du RCR a écopé



d'une amende de 200.000 DA et de deux matchs à huis clos pour envahissement de terrain et le jet de divers projectiles dans le terrain de jeu. L'en-

traîneur des gardiens du RCR, Hammou Bouabdellah, a été sanctionné d'un (01) match ferme plus 30.000DA d'amende selon l'article 42,

pour "contestation de décision". Signalons que la finale dans cette catégorie se jouera entre l'USM El Harrach et le RC Relizane.

## COUPE D'ALGÉRIE 2019 : Tirage au sort des demi-finales le 6 avril, à 21h00

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football pour la saison 2018-2019 se déroulera le samedi 6 avril, 21h00, à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

«Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie aura lieu au siège de l'Entreprise Publique de Télévision (EPTV), pendant l'émission sportive

«Le Championnat des Pros+» a encore précisé la FAF dans un communiqué.

A l'instar du tour précédent, ces demi-finales se joueront en aller et retour, et elles auront lieu pendant le mois d'avril courant. Les quatre clubs concernés sont : l'ES Sétif, le CS Constantine, le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa.

Les trois premiers clubs (ESS, CSC

et CRB) sont sociétaires du championnat de Ligue 1 Mobilis, alors que la JSMB, vainqueur de l'édition 2008, représente la Ligue 2. Le club Béjaoui a été le dernier à se qualifier pour ces demi-finales, en éliminant à la surprise générale le Paradou AC : un autre pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, qui pratique actuellement un des meilleurs football chez les clubs d'élite.

## CA BORDJ BOU ARRERIDJ : Fawzi Chaouchi reprend l'entraînement collectif

Le gardien de but international, Fawzi Chaouchi a repris dimanche l'entraînement collectif avec son club du CA Bordj Bou Arreridj (Ligue 1 Mobilis) après une semaine d'absence, a-t-on constaté.

Le président du club braidji, Anis Benhamadi a dans une déclaration à L'APS indiqué que Fawzi Chaouchi a été autorisé à rejoindre les en-

traînements de l'équipe première après qu'il eut été traduit la semaine dernière devant le conseil de discipline pour finalement n'être écopé que d'une amende financière. Le premier responsable du CABBA a ajouté que Fawzi Chaouchi et son staff technique comptent bien appuyer sur l'expérience de Fawzi Chaouchi pour aborder la dernière ligne droite de

la saison. Questionné sur la prochaine rencontre de championnat prévue ce jeudi au stade du stade 20 août de Bordj Bou Arreridj face au PAC, l'entraîneur Bilel Dziri a affirmé que la dernière trêve lui a permis de récupérer tous les joueurs blessés. Nous allons jouer un match difficile face à une coriace équipe du Paradou qui sait très bien évoluer en dehors

de ses bases. Il nous faut absolument remporter ce match pour faire un pas de plus vers le maintien et atteindre ainsi notre objectif de la saison. Il est utile de noter qu'avec 29 points au compteur, le CABBA pointe actuellement à la huitième place du classement à six longueurs du premier reléguable, le CR Belouizdad qui accuse deux matchs en retard.

## CHAMPIONNAT DE LA RD CONGO: Première défaite de la saison du TP Mazembe

Le TP Mazembe a concédé sa première défaite de la saison dans le Championnat congolais de football, en se faisant surprendre à Kibassa, par la FC Saint-Eloi Lupopo (0-1) pour la première fois depuis onze ans. Malgré cette défaite, la saison des Corbeaux n'est pas gâchée, selon son coach, déclarant: «On reste dans la course au titre.

On se battra jusqu'au bout même si les trois perdus pourront peser lourd dans le décompte final. On ne lâchera pas prise et on continuera à travailler pour aller chercher le titre. A quelque chose, malheur est bon, cette défaite va nous donner matière à réflexion». Qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions africains, les Corbeaux met-

tront le cap, mardi vers Dar Es Salaam pour affronter les Tanzaniens de Simba SC. En cas de qualification, le TP Mazembe affrontera en demi-finale, le vainqueur de la double confrontation entre le CS Constantine (Algérie) et l'ES Tunis (Tunisie), dont le match aller des quarts aura lieu, le 6 avril à 17h00 au stade Hamaloui à huis clos.

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL (33E J) : Manchester City pour reprendre son fauteuil de leader

Manchester City accueille le mal classé Cardiff avec l'ambition de déloger Liverpool de son fauteuil de leader, mercredi en match décalé de la Premier League anglaise de football.

Vainqueur de la Coupe de la Ligue, en lice samedi en demi-finale de la Coupe d'Angleterre, et la semaine prochaine en quart de finale de

la Ligue des champions, Man City (77 pts), qui compte deux points retard avec Liverpool (79 pts), entame une dernière ligne droite chargée.

Avec un match en moins et deux points de retards sur les "Reds", les coéquipiers de Riyad Mahrez seront champions s'ils remportent leurs sept dernières rencontres.

"Pour la demi-finale (de la

FA Cup) et la Ligue des champions, être dans une position en Premier League, où on sait que si l'on ne gagne pas, on perd le championnat, ça nous aidera pour les autres compétitions", a positivement Pep Guardiola. Dans la course à la Ligue des champions, trois équipes en course pour les deux dernières places seront en lice mardi et mercredi. Manches-

ter United tentera mardi de se défaire de Wolverhampton. Tottenham, à nouveau battu dimanche par Liverpool (2-1), accueillera Crystal Palace mercredi pour son premier match dans son nouveau White Hart Lane. Pas le droit à l'erreur, alors que les "Spurs" n'ont plus gagné en Premier League depuis le 10 février (quatre défaites, un nul).

## SOLSKJAER : «(POGBA EST HEUREUX À MANCHESTER)»

L'entraîneur des Mancuniens a évoqué la situation de son joueur, Paul Pogba, qui fait l'objet de nombreuses rumeurs dernièrement. Alors que la presse espagnole s'enflamme depuis deux semaines sur une possible arrivée du Français au Real, les dernières déclarations du joueur n'ont fait qu'amplifier les rumeurs... « Le Real Madrid est l'un des plus grands clubs du monde. Zidane en est l'entraîneur et c'est le rêve de n'importe quel gosse de jouer là-bas », avait lâché Paul Pogba en conférence de presse.



## Sterling déclaré intransférable par Guardiola

Convité par le Real Madrid version Zidane 2, Raheem Sterling ne devrait pas quitter Manchester City l'été prochain. Pep Guardiola tient à son international anglais et n'envisagerait aucunement son départ.

Sollicité par le Real Madrid à propos de Raheem Sterling, Pep Guardiola aurait opposé une fin de non-recevoir au club espagnol. Selon la presse anglaise, le manager de Manchester City se serait entretenu à ce sujet avec Zinedine Zidane et lui aurait fait comprendre qu'il ne laisserait pas filer l'attaquant international. Malgré son enveloppe estimée à 500 millions pour recruter, Zinedine Zidane risque d'essuyer quelques refus. Surtout quand il voudra recruter chez des concurrents directs à la victoire en Ligue des Champions.

## VAN DIJK SE BLESSE, LIVERPOOL CROISE LES DOIGTS

Virgil van Dijk s'est blessé lors de la victoire de Liverpool face à Tottenham, dimanche en Premier League (2-1). A nouveau auteur d'un grand match, le défenseur néerlandais a quitté Anfield avec une grosse poche de glace. Forcément inquiétant pour les Reds, en tête du championnat devant Manchester City.

Personne n'a réussi à le dribbler depuis douze mois. C'est dire à quel point Virgil van Dijk est important pour Liverpool. Mais les Reds vont peut-être devoir composer un peu sans leur meilleur défenseur. Le roc de 27 ans s'est blessé lors de la victoire face à Tottenham, dimanche, lors de la 32e journée de Premier League (2-1). En annihilant une énorme occasion des Spurs, l'international néerlandais a été touché dans un choc avec Moussa Sissoko. Peu avant le but contre son camp de Toby Alderweireld dans les derniers instants de la partie.

Interrogé sur l'état de santé de son taulier, Jürgen Klopp n'a pas caché son inquiétude après la rencontre. "Nous devons attendre pour voir. Je ne sais pas si c'est une torsion ou un choc. Il est allé en zone d'interview avec une grosse poche de glace. J'espère que ce n'est rien de grave mais je n'en sais rien pour l'instant."

A six journées de la fin, Liverpool est en tête du championnat avec deux points d'avance sur Manchester City, qui compte un match en moins. Les Reds ont rendez-vous ce vendredi sur la pelouse de Southampton. Reste à savoir si Van Dijk pourra être présent face à son ancien club.

## PROLONGATION EN VUE POUR WELBECK

Ecarté des terrains depuis le mois de novembre suite à une terrible fracture de la cheville droite, Danny Welbeck poursuit sa rééducation afin de retrouver le groupe au plus vite. Unai Emery, son entraîneur, a cependant estimé que l'avant-centre de 28 ans ne rejoindrait probablement pas en compétition officielle d'ici la fin de la saison.

"Il progresse bien. Il a recommencé à travailler avec la balle. Ses progrès après une si grave blessure son encourageant. Ce sera difficile pour lui de jouer un match cette saison. Mais il avance bien donc le docteur le laissera peut-être revenir s'entraîner avec nous pour la dernière semaine de la saison." a déclaré le technicien espagnol à Sky Sports. Alors que le contrat de l'international anglais arrivera à son terme à l'issue de la saison, l'ancien coach du PSG le voit bien prolonger son bail avec le club du nord de Londres : "Après, il devra parler de son futur à avec le club [...] toutes les équipes anglaises ont besoin de joueurs anglais. Danny est blessé mais il allait en équipe nationale et nous étions heureux pour lui et l'équipe nationale."



## SILVA A PROLONGÉ SON BAIL

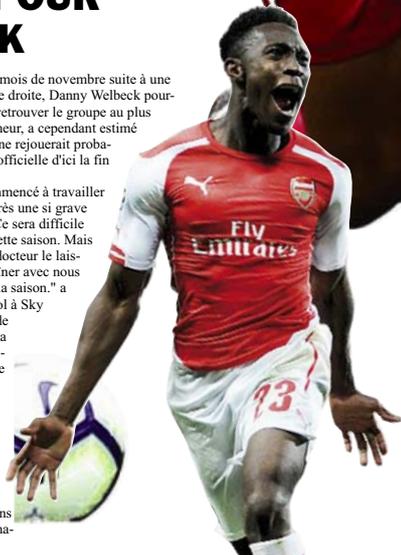
Manchester City a officialisé la prolongation du contrat du milieu offensif portugais Bernardo Silva (24 ans). L'ancien Monégasque est désormais engagé jusqu'en 2025. Pour rappel, il a inscrit 5 buts et délivré 6 passes décisives en Premier League, cette saison. Il a également marqué à 3 reprises en 7 matchs de Ligue des Champions.

## GUNDOGAN : «(JE SENS QUE CETTE SAISON PEUT-ÊTRE UNE GRANDE SAISON)»

Le Champion d'Angleterre a le talent et la profondeur nécessaires pour remporter quatre trophées cette saison, a déclaré le milieu de terrain.

Si le Paris Saint-Germain marche sur la Ligue 1 ces dernières saisons, Manchester City n'est pas en reste en Premier League. Habitué à triompher, les protégés de Pep Guardiola nourrissent donc des ambitions débordantes, emmenés par un effectif pléthorique et portés par un système de jeu redoutablement bien rodé, celui de l'entraîneur catalan, le même qu'au FC Barcelone et au Bayern Munich. Champion d'Angleterre en titre, le rival de Manchester United a d'ailleurs déjà remporté la Carabao Cup cette saison, au détriment des Blues de Chelsea. Néanmoins, force est de constater qu'il est encore loin d'être rassasié. Bien au contraire.

Pointant à seulement deux points de Liverpool en Premier League, mais avec un match en moins que les hommes de Jürgen Klopp, le club de Sergio Agüero a son destin entre les mains pour cette fin de saison qui s'annonce plus vibrante que jamais Outre-Manche. Mieux, Manchester City est encore en lice pour ajouter trois titres supplémentaires à son palmarès, étant encore en course en championnat donc, mais aussi en FA Cup ainsi qu'en Ligue des Champions.



## PRÉSIDENTENCE

# Le Président Bouteflika démissionnera avant le 28 avril prochain

*Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, démissionnera "avant le 28 avril prochain", date de la fin de son mandat électif, mais il devrait prendre d'importantes mesures pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions de l'Etat durant la période de transition", a indiqué hier un communiqué de la République.*



"La nomination du nouveau gouvernement en date du 31 mars 2019 par son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, sera suivie

par d'importantes décisions qu'il prendra, conformément aux dispositions constitutionnelles, à l'effet de permettre d'assurer la continuité du

fonctionnement des institutions de l'Etat durant la période de transition qui s'ouvrira à la date à laquelle il décidera sa démission", précise la même

source. "Ladite démission du président de la République interviendra avant le 28 avril 2019, date de la fin de son mandat électif", ajoute le communiqué.

## DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À ALGER:

### Entrée en service de la nouvelle station de pompage de Hydra avant le mois de Ramadhan

La nouvelle station de pompage dans la commune de Hydra (Alger) sera mise en service avant le mois de ramadhan avec une capacité de 2.000 M3/heure, a fait savoir, hier à Alger, le directeur des grands projets à la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), Nouredine Saadi. Cette nouvelle station permettra de lever les obstacles en matière d'approvisionnement en eau potable particulièrement en période estivale, notamment dans les alentours d'El Biar, de Hydra, Bir Mourad Raïs et Tixeraine, selon le responsable. La station est équipée de cinq appareils de pompage automatiques qui permettent de détecter les pannes et les coupures pour les signaler à la station principale de Kouba en vue de garantir un approvisionnement permanent des citoyens. Les travaux sont en cours pour le raccordement du réservoir de la nouvelle station, a-t-il in-

diqué, précisant que la Sonelgaz procédera au raccordement électrique de la station dans les prochains jours. Concernant l'ancienne station de pompage, M. Saadi a rappelé qu'elle a été réalisée dans les années 50 avec une capacité de 1.000 M3/heure. Le projet de réalisation de la nouvelle station de pompage s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine saison estivale pour garantir un approvisionnement permanent sans perturbations. En effet, pas moins de 327 projets dont une vingtaine à caractère structurant, tous programmes confondus, seront graduellement mis en service d'ici la saison estivale 2019, des infrastructures devant permettre de mobiliser plus de 1,3 millions de m3 supplémentaires par jour, faisant bénéficier plus de 6 millions d'habitants d'un meilleur approvisionnement en eau potable. Sur le plan de la qualité, les opéra-

teurs de service public de l'eau potable ont pris les dispositions nécessaires en matière de constitution de stocks suffisants de produits de traitement de l'eau tels que le sulfate d'alumine, l'hypochlorite de calcium, le polymère, le permanganate de potassium, le chlorure ferrique entre autres et l'acquisition d'équipements de laboratoire à l'instar des étuves d'évaporation, auto analyseurs, microscopes renversés, adoucisseurs. Ces opérateurs ont également pris les dispositions nécessaires en matière de nettoyage et de désinfection des réservoirs et châteaux d'eau ainsi que le renforcement du contrôle de la qualité de l'eau au niveau des points de prélèvement et de distribution, des réservoirs et châteaux d'eau, en multipliant les fréquences d'analyses, notamment aux points critiques du réseau.

## SELON UNE SOURCE JUDICIAIRE

### Le tribunal d'El-Kala ordonne le transfert du patron du groupe ETRHB vers Alger

Le tribunal correctionnel d'El Kala a ordonné, hier, le transfert vers Alger (Bir Mourad Raïs) du patron du groupe ETRHB et ex président du FCE, Ali Haddad, arrêté par les services des Douanes algériennes du poste frontalier d'Oum Tébou, alors qu'il s'apprêtait à se rendre en Tunisie, a-t-on confirmé de source judiciaire. Le concerné, qui a été

placé, en fin d'après-midi de dimanche, en garde à vue avant d'être présenté aux environs de 15 heures de cet après-midi devant le magistrat instructeur, sera transféré "incessamment" sur le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) où il aura à répondre des griefs qui lui sont reprochés, à savoir, la non déclaration de devises et présentation de dossier non

conforme à la réglementation alors qu'il tentait de se rendre en Tunisie, a-t-on ajouté de même source. Pour rappel, l'ex-président du FCE a été appréhendé, à Oum Tébou, en possession de deux passeports ainsi que de la somme de 5.000 euros alors que la législation en matière de change stipule qu'au-delà de 1.000 euros le voyageur est tenu de faire une déclara-

tion à l'entrée et la sortie des frontières du pays. En plus de l'infraction à la législation de change, l'auteur présumé, qui a en outre présenté des documents de passage non conformes à la législation, a été transféré dans un premier temps du poste frontalier d'Oum Tébou vers la daïra d'El-Kala où il a été entendu par les services de police relevant de cette daïra.

## JUSTICE

### Des enquêtes sur des faits de corruption et interdiction de sortie à l'étranger (Parquet)

Des enquêtes préliminaires sont mises en œuvre pour des faits de corruption et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger, a annoncé, hier dans un communiqué, le Parquet général près la Cour d'Alger qui confirme, en outre, l'interdiction «conservatoire» de sortie du territoire national de certaines personnes. «Conformément à l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale, le Parquet général près la Cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique que des



enquêtes préliminaires sont mises en œuvre pour des faits de corruption et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger», précise la même source. Dans ce cadre et «pour les nécessités des enquêtes, le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a procédé à l'application des dispositions de l'article 36 bis 1 du Code de Procédures pénales et a pris des mesures conservatoires en ordonnant l'interdiction de sortie du territoire national à l'encontre de certaines personnes», ajoute le communiqué sans donner plus de détails.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 terroristes se rendent à Tamanrasset, 3 éléments de soutien au terrorisme arrêtés à Oran

Deux (02) terroristes se sont rendus dimanche aux autorités militaires à Tamanrasset, alors que 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Oran, a indiqué hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP), deux (02) terroristes se sont rendus, hier 31 mars 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6<sup>e</sup> Région militaire. Il s'agit, en l'occurrence, des dénommés: «Beknaoui Bachir», dit «Abou Talha» et de «Tennan Boukhani» dit «Abou Djabel», qui avaient rallié les groupes terroristes en 2016. Lesdits terroristes étaient en possession de deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et de quatre (04) chargeurs garnis de munitions», précise la même source. Dans le même contexte, «des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale ont arrêté à Oran/2<sup>e</sup> RM, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes impliqués dans les activités de la cellule terroriste démantelée à Oran le 26

mars 2019. L'opération de recherche et d'investigation est toujours en cours», est-il ajouté. Par ailleurs, et «lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près des frontières à Adrar en 3<sup>e</sup> Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert une cache d'armements et de munitions contenant: une mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, une mitrailleuse (01) lourde de type PKT, un fusil mitrailleur (FMPK), un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) fusils semi-automatiques de type Simonov, un (01) fusil à répétition et onze (11) obus de mortiers 82 mm et 60 mm», détaille le communiqué. Ceci, «ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à (1.318) balles de différents calibres, cent (100) kilogrammes de nitrate d'ammonium servant à la fabrication des explosifs et d'autres objets. Ces opérations de qualité témoignent, sans doute, du haut degré de vigilance et de l'efficacité des unités de l'ANP, en charge de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières», conclut le MDN.